

**EUROPE / ETATS-UNIS :
VALEURS COMMUNES OU DIVORCE CULTUREL ?**

Bruno Tertrais

sommaire

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 6 |
| Résumé | 10 |
| Summary | 12 |
| 1. Les limites de la thèse des valeurs communes | 14 |
| 1.1 Les divergences euro-américaines..... | 14 |
| 1.1.1 La religion..... | 14 |
| 1.1.2 La violence | 15 |
| 1.1.3 Les attentes vis-à-vis de l'Etat..... | 16 |
| 1.1.4 La pratique internationale | 17 |
| 1.2 Les explications..... | 20 |
| 2. Les limites de la thèse du divorce culturel | 24 |
| 2.1 Le droit et l'ordre international | 24 |
| 2.2 La laïcité | 30 |
| 2.3 La liberté d'expression | 32 |
| 2.4 Le modèle économique et social | 33 |
| 2.5 Le rapport au monde extérieur | 35 |
| 2.6 L'environnement | 36 |
| 2.7 La torture et la peine de mort | 37 |
| 2.8 L'avortement et la contraception | 39 |

| | |
|--|-----------|
| 3. Un ensemble hétérogène, des clivages multiples | 40 |
| 3.1 Une communauté particulièrement hétérogène | 40 |
| 3.1.1 La diversité européenne | 40 |
| 3.1.2 La diversité américaine..... | 43 |
| 3.2 Le “continuum culturel” transatlantique | 45 |
| 3.3 Les clivages pertinents | 47 |
| 3.4 Le particularisme américain au sein de l'ensemble transatlantique | 48 |
| | |
| 4. L'Occident et l'exception américaine | 54 |
| 4.1 Le monde occidental existe-t-il ?..... | 54 |
| 4.1.1 Un Occident transatlantique ?..... | 54 |
| 4.1.2 Un Occident démocratique ? | 55 |
| 4.1.3 Un Occident chrétien ?..... | 56 |
| 4.2 La thèse de l'exception américaine | 57 |
| 4.2.1 Les manifestations de l'exception américaine..... | 58 |
| 4.2.2 Les causes de l'exception américaine | 62 |
| 4.2.3 Une exception européenne ? | 65 |
| | |
| 5. L'avenir : vers une divergence croissante | 68 |
| | |
| Conclusion..... | 74 |
| | |
| Notes | 78 |

Introduction

ù en est le débat sur les “valeurs” transatlantiques, quatre ans après les controverses suscitées par la guerre d’Irak et les thèses de Robert Kagan ? Les Européens et les Américains ont-ils réellement des valeurs communes ? Et y a-t-il des valeurs transatlantiques qui permettent de distinguer un ensemble euro-américain d’autres régions du monde démocratique ?

Depuis la fin de la guerre froide, et surtout depuis le 11 septembre, deux thèses concurrentes se font face dans le débat euro-américain. L’une, qui a traversé les grands conflits du siècle et constitue sans doute le *mantra* le plus fréquemment répété dans les discours des dirigeants européens à Washington et de leurs homologues américains à Bruxelles, Paris, Londres ou à Berlin, consiste à proclamer l’identité des valeurs des deux côtés de l’Atlantique. C’est l’interprétation préférée des responsables politiques. Elle prend la forme d’autocélébrations à l’occasion des rendez-vous réguliers que sont les visites bilatérales, la commémoration des combats communs du passé, ou les sommets de l’Alliance atlantique. A l’in-

verse, depuis le milieu des années 1990, et encore plus depuis le 11 septembre 2001, s’est forgée dans la culture politique internationale une double image, ou plutôt une image et son double inversé : celle d’une Europe légaliste, laïque, pacifique et parvenue à l’ère postmoderne, contrastant avec celle d’une Amérique retournant à l’âge pré-moderne, belliqueuse, religieuse et barbare⁽¹⁾. Avec, pour références supposées, d’un côté, “Mars” et Hobbes, de l’autre “Vénus” et Kant. L’Amérique serait revenue à un “état de nature” qui la distinguerait d’une Europe civilisée privilégiant “l’état de culture”. D’un côté le “requin”, de l’autre la “mouette”...⁽²⁾ C’est l’interprétation préférée des opinions publiques américaine et européenne. En 2003, une très large majorité d’Européens (79 %) et d’Américains (83 %) estimaient qu’ils avaient des valeurs différentes.⁽³⁾

A l’évidence, les deux thèses ne sont pas compatibles. Cette antinomie forme le point de départ de l’analyse proposée. Cette note réfutera ces deux hypothèses et les renvoie dos à dos. La thèse du “divorce culturel” se heurte à l’existence d’un continuum d’idées et d’opinions dans l’ensemble euro-américain qui ne permet pas d’établir une nette séparation entre l’Europe et les Etats-Unis, mais aussi, et tout autant, à l’existence de valeurs dominantes identiques, derrière des pratiques politiques fréquemment différentes. La thèse des “valeurs communes”, pour sa part, se heurte à l’existence de divergences profondes sur certains thèmes clés, qui révèlent des expériences historiques spécifiques et des situations géographiques différentes, l’ensemble débouchant sur certaines différenciations irréductibles. Au-delà, cette note suggèrera que le

débat transatlantique sur les valeurs révèle, en fait, une opposition entre modèles de préférences culturelles, politiques et sociales qui traverse tout autant, même si c'est de manière différente, l'ensemble européen que l'ensemble américain. Elle tentera dès lors de positionner le débat sur les valeurs transatlantiques dans un contexte plus large : existe-t-il un ensemble occidental dont les valeurs le distinguerait du reste du monde ? Elle suggèrera que la réponse à cette question ne va pas de soi, mais qu'il existe bien, en revanche, dans de nombreux domaines, une exception américaine.

Quatre conclusions en découleront : le débat sur les valeurs ne se prête guère aux généralisations hâtives dans un sens ou dans un autre ; l'instrumentalisation des différences transatlantiques au bénéfice de la construction européenne n'a pas de sens ; le thème des valeurs communes ne doit pas servir de fondement principal à la relation transatlantique ; toutefois, les évolutions en cours donnent un avantage à la thèse de la divergence croissante entre Européens et Américains.⁽⁴⁾

La notion de valeurs peut être appréhendée à plusieurs niveaux différents. Les références culturelles historiques sont un premier niveau : l'héritage du monothéisme, celui de la culture grecque et romaine et celui des Lumières, forme le substrat de la civilisation dite occidentale. L'approche retenue concerne trois dimensions : les préférences et les idéaux (exprimés par les enquêtes d'opinion), les pratiques sociétales (mesurées par les statistiques), et enfin les pratiques politiques (droit en vigueur, décisions politiques).

Sur le fond, le thème des valeurs sera entendu ici de manière très large, comprenant les questions relatives aux traditions (religion, structures familiales...), à la régulation sociale (libertés publiques, rôle de l'Etat, place du droit, fiscalité, enseignement, santé...), au statut de la personne et à la dignité humaine (violence, torture, peine de mort, avortement...) et, enfin, à la conception de l'ordre international (perception des menaces, emploi de la force, rôle du droit et des institutions...).

Résumé

Depuis la fin de la guerre froide, deux thèses concurrentes se font face dans le débat euro-américain. L'une consiste à proclamer l'identité des valeurs des deux côtés de l'Atlantique. A l'inverse, depuis le milieu des années 1990, et encore plus depuis le 11 septembre 2001, se sont forgées dans la culture politique internationale une image et son double inversé : celle d'une Europe légaliste, laïque, pacifique et parvenue à l'ère postmoderne, contrastant avec celle d'une Amérique retournant à l'âge pré-moderne, belliqueuse, religieuse et barbare.

Cette antinomie forme le point de départ de l'analyse proposée ici et cette note réfute ces deux hypothèses en les renvoyant dos à dos.

La thèse du "divorce culturel" se heurte non seulement à l'existence d'un continuum d'idées et d'opinions dans l'ensemble euro-américain qui ne permet pas d'établir une nette séparation entre l'Europe et les États-Unis, mais aussi, et tout autant, à l'existence de valeurs dominantes identiques derrière des pratiques politiques fréquemment différentes.

La thèse des "valeurs communes" se heurte, pour sa part, à l'existence de divergences profondes sur certains thèmes clés, qui révèlent des expériences historiques spécifiques et des situations géographiques différentes, l'ensemble débouchant sur certaines différenciations irréductibles.

Au-delà, cette note suggère que le débat transatlantique sur les valeurs révèle, en fait, une opposition entre modèles de préférences culturelles, politiques et sociales qui traverse, même si c'est de manière différente, l'ensemble européen et l'ensemble américain.

Elle tente dès lors de positionner le débat sur les valeurs transatlantiques dans un contexte plus large : existe-t-il un ensemble occidental dont les valeurs le distingueraient du reste du monde ? Elle suggère que la réponse à cette question ne va pas de soi, mais qu'il existe bien, en revanche, dans de nombreux domaines, une exception américaine.

Quatre conclusions en découlent :

- le débat sur les valeurs ne se prête guère aux généralisations hâtives dans un sens ou dans un autre ;
- l'instrumentalisation des différences transatlantiques au bénéfice de la construction européenne n'a pas de sens ;
- le thème des valeurs communes ne doit pas servir de fondement principal à la relation transatlantique ;
- toutefois, les évolutions en cours donnent un avantage à la thèse de la divergence croissante entre Européens et Américains.

Summary

Since the end of the Cold War two opposite arguments have emerged to confront each other in the Euro-American debate. One holds that the values on either side of the Atlantic are identical; conversely and since the mid-1990's and especially since 11th September 2001, an image and its opposite have formed in international political culture: that of a legalist, secular, peaceful Europe that has succeeded in moving on to a post modern age in contrast with that of an America which is moving back to a pre-modern, bellicose, religious barbarian era.

This antinomy is the starting point of the analysis put forward in this paper. The author refutes these theories and favours neither of them.

The theory of the "cultural divorce" is inconsistent with the continuum of ideas and opinions inherent to the Euro-American couple which makes it impossible to establish a clear separation between Europe and the USA, but also and equally, it is inconsistent with the existence of identical dominant values behind frequently different political practices.

The theory of "common values" for its part is inconsistent with the existence of profound differences of opinion on key issues which are due to specific historical experiences and different geographical situations – all of which leads to certain unavoidable contrasts.

In addition to this the "note" suggests that the trans-Atlantic debate on values reveals in fact an opposition between models of cultural, social and political preferences which exists inside American and European societies but shows up differently.

It endeavours to place the debate on trans-Atlantic values into a wider context; is there a Western entity the values of which would set it apart from the rest of the world? It suggests that the answer to this is not easy to identify, but however in many areas there is an American exception.

As a result the author draws up four conclusions:

- The debate on values is not one where hasty generalisations can be made either in one manner or another;
- The use of trans-Atlantic differences in the construction of Europe makes no sense at all;
- The theme of common values must not be used as a main foundation for the trans-Atlantic relationship;
- However recent developments favour the thesis of the growing divergence between Europeans and Americans.

1 Les limites de la thèse des valeurs communes

L'Europe et l'Amérique sont, à bien des égards, culturellement différentes. Certes, les gouvernements et les citoyens de l'Alliance atlantique peuvent souscrire aux valeurs inscrites dans le préambule du Traité de l'Atlantique nord (1949) : *“la démocratie, la liberté individuelle et l'Etat de droit”*. Mais la thèse de l'identité des valeurs américaines et européennes se heurte à l'existence de quelques divergences profondes sur certains thèmes clés, et une différenciation irréductible sur plusieurs points.

1.1 Les divergences euro-américaines

1.1.1 La religion

La différenciation euro-américaine est particulièrement nette sur les questions de croyance et de pratique religieuse. La quasi-totalité (95 %) des Américains affirment croire en Dieu, contre 79 % des Britanniques, 62 % des Français

et seulement 52 % des Suédois.⁽¹⁾ 40 % des Américains fréquentent un lieu de culte une fois par semaine, contre moins de 20 % des Européens (et même moins de 10 % selon d'autres enquêtes).⁽²⁾ L'idée selon laquelle la religion est une question personnelle et devrait être complètement séparée des affaires gouvernementales n'est partagée que par 55 % des Américains contre environ 70 % des Européens.⁽³⁾ La religion est jugée “très importante” par 59 % des Américains, mais seulement quelques 25 % des Européens.⁽⁴⁾

Il existe aussi une divergence euro-américaine sur la perception du rapport entre religion et morale. 58 % des Américains estiment qu'il est nécessaire de croire en Dieu pour être moral, contre 20 à 30 % des Européens en moyenne.⁽⁵⁾ Ceci ne signifie nullement que les Américains soient plus “irrationnels” que les Européens : la confiance dans les progrès de la médecine, par exemple, est beaucoup plus élevée aux Etats-Unis qu'en Europe⁽⁶⁾. Comme le dit Alex Danchev, “les Américains croient à la perfectibilité de l'homme, ou tout du moins à celle des Américains. Dans ce domaine comme dans d'autres, les Européens ont perdu la foi.”⁽⁷⁾

1.1.2 La violence

Deuxième point de différenciation : les questions relatives à la violence et à sa régulation. La peine de mort est légale aux Etats-Unis, ayant été rétablie par la Cour suprême en 1976 (*Gregg v. Georgia*, qui mettait fin à un “moratoire” de quatre ans), alors que tous les pays d'Europe l'ont abolie, conformément à la Charte européenne des droits de l'Homme.⁽⁸⁾

Les limites de la thèse des valeurs communes

L'Amérique se distingue aussi par la légalisation du port d'armes, et par un pourcentage de détenus très supérieur à ce qu'il est en Europe : 468/100.000 (soit 1,2 million d'individus), soit plus de trois fois celui de la République tchèque (150/100.000), qui vient en second.⁽⁹⁾ Ce décalage est lié à une criminalité plus importante (quatre fois plus d'homicides aux Etats-Unis qu'en Europe), mais aussi à un durcissement délibéré des politiques pénales depuis une vingtaine d'années. Celle-ci s'inscrit, il est vrai, dans une tradition judiciaire différente de celle de l'Europe, marquée notamment par la volonté de faire de la sanction pénale un châtiement "exemplaire". Au résultat, l'Amérique, qui ne représente que 4 % de l'humanité, aurait un quart de la population pénitentiaire du globe.⁽¹⁰⁾

1.1.3 Les attentes vis-à-vis de l'Etat

Troisième élément de différenciation : les attentes vis-à-vis de l'Etat. Lorsqu'on leur demande de choisir entre un Etat respectant la liberté individuelle et un Etat pourvoyant à la sécurité matérielle en cas de besoin, la majorité des Américains s'exprime clairement en faveur de la première option (58 %) alors que la majorité des Européens s'exprime tout aussi clairement en faveur de la seconde (entre 57 et 71 % selon les cas).⁽¹¹⁾

Seulement 29 % des Américains estiment que le gouvernement doit prendre en charge les pauvres, contre 45 à 59 % des Européens selon les cas.⁽¹²⁾ 71 % des Américains estiment que les pauvres peuvent changer leur situation par leurs propres efforts, contre 40 % des Européens. L'aide gouvernementale aux populations dans le besoin recueille beaucoup moins d'opinions favorables aux Etats-Unis qu'en Europe – et les politiques de redis-

tribution s'en ressentent. Les prélèvements obligatoires fédéraux représentent à peu près 20 % du PNB américain, contre plus de 40 % en Europe avant l'élargissement à l'Est.⁽¹³⁾ Et ce malgré le fait que les inégalités de revenu en Amérique soient sans commune mesure avec ce qu'elles sont sur le Vieux continent.⁽¹⁴⁾

La dépense publique de santé aux Etats-Unis est très largement inférieure à celle de l'Europe : elle représente 44,4 % de la dépense totale de santé aux Etats-Unis, contre 76,3 % en France, 78,2 % en Allemagne, et 83,4 % au Royaume-Uni.⁽¹⁵⁾ (Certains des principaux indicateurs de qualité de vie, comme la mortalité infantile et l'espérance de vie, montrent un avantage significatif à l'Europe.)⁽¹⁶⁾

Les Américains pensent également que l'on est responsable de son destin. 63 % d'entre eux se déclarent opposés à l'idée selon laquelle le succès est déterminé par des forces que nous ne contrôlons pas contre 29 à 48 % des Européens, selon les cas.⁽¹⁷⁾ (Soit dit en passant, l'on peut extrapoler de cette réponse que la religiosité des Américains a ses limites...) L'ascension sociale reste perçue comme beaucoup plus facile aux Etats-Unis qu'en Europe.⁽¹⁸⁾

1.1.4 La pratique internationale

Enfin, la pratique internationale – le rapport à la force, au droit et à l'ordre – constitue un quatrième élément de différenciation.

Les années 2002-2003 auront été une période exceptionnelle dans les relations transatlantiques, car elles auront vu se cristalliser deux conceptions bien distinctes de la conduite des affaires

1

Les limites de la thèse des valeurs communes

du monde. Nous pouvons dire, en caricaturant à peine, qu'elle aura vu l'Amérique choisir la morale au risque de l'illégalité et la déstabilisation au risque du chaos, se laisser emporter par la passion et parier à l'excès sur les vertus de la coercition – et l'Europe, de son côté, choisir le droit international au risque de l'immoralité et la stabilité au risque de l'injustice, oublier la passion et se bercer des illusions du dialogue et de l'engagement⁽¹⁹⁾. Il y avait bien là un conflit de valeurs.

L'ambition européenne affichée du “strict respect et [du] développement du droit international, notamment [du] respect des principes de la Charte des Nations-Unies” (Projet de Traité établissant une Constitution pour l'Europe, I-4) ne pourrait certainement pas être repris tel quel par la “Stratégie nationale de sécurité” des Etats-Unis. En cas de conflit entre le droit national et le droit international, la tradition américaine est de prendre parti pour le premier au détriment du second (à tel point que le Congrès, au risque de violer le principe de séparation des pouvoirs, a demandé en 2005 que les cours américaines s'abstiennent de toute référence aux législations étrangères). L'Europe, pour sa part, s'est inventée une culture juridique différente, et s'est habituée aux transferts du droit communautaire dans le droit national. Elle se voit volontiers “en posture de sage hégélien, attendant les autres peuples encore attardés dans l'histoire”⁽²⁰⁾. Elle se perçoit comme sortie définitivement du XX^{ème} siècle – alors même que l'Amérique affirme revivre avec la “guerre contre la terreur” un défi analogue à celui de la lutte contre le communisme.

Cette différence ne date pas de la guerre d'Irak :

dès 1981, Joseph Joffe faisait ainsi remarquer que l'Europe et l'Amérique “ne se disputent pas seulement sur la tactique, mais sur la Weltanschauung [conception du monde]”⁽²¹⁾. Il était d'ailleurs courant au temps de la Guerre froide de distinguer une approche européenne de la force militaire, accordant la priorité à l'élément humain et aux armées de terre, d'une approche américaine privilégiant les solutions technologiques et les forces aériennes et navales.

Les débats contemporains ont magnifié cette différence. En 2003, 84 % des Américains étaient d'accord avec l'idée selon laquelle, sous certaines conditions, la guerre est nécessaire pour parvenir à la justice, contre seulement 48 % des Européens⁽²²⁾. En 2004, seulement 41 % des Américains exprimaient une préférence pour l'approbation par l'ONU avant d'employer la force, contre 63 % des Français, 64 % des Britanniques, et 80 % des Allemands⁽²³⁾.

Les désaccords euro-américains sur l'organisation du monde sont patents à l'ONU. Leurs divergences se manifestent, par exemple, à propos du rôle et du fonctionnement de la Commission des Droits de l'Homme reflétant des conceptions différentes de la promotion des libertés⁽²⁴⁾. Pour les Etats-Unis, la démocratisation par la société civile (démocratisation “par le bas”), pour l'Europe, la démocratisation librement choisie par les gouvernants (démocratisation “par le haut”)⁽²⁵⁾. A cet égard, nous pouvons rappeler que les Etats-Unis n'ont ratifié ni le Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels (1966), ni la Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination contre les femmes (1980), ni la Convention sur les droits de l'enfant (1995).



Les limites de la thèse des valeurs communes

La classe politique américaine entretient une grande méfiance vis-à-vis des tribunaux internationaux, qui est partagée par l'opinion. Seule une minorité d'Américains (37 %) est favorable à ce que de tels tribunaux aient autorité pour juger les soldats de leur pays (contre 52 % des Britanniques, 65 % des Allemands et 71 % des Français)⁽²⁶⁾.

1.2 Les explications

Au risque de l'évidence, il faut rappeler que les différences euro-américaines trouvent leur origine à la fois dans la géographie et dans l'histoire.

L'existence de conceptions différentes du rôle de l'Etat et de la "gouvernance" est une donnée essentielle pour comprendre les divergences de modèles économiques et sociaux, mais aussi la différence de conceptions des droits de l'Homme entre Américains et Européens⁽²⁷⁾. Comme les observateurs l'ont noté depuis Tocqueville, nous avons des conceptions différentes de l'égalité et de la liberté : égalité des chances pour l'Amérique, égalité des droits pour l'Europe ; "autonomie" pour les Américains, "communauté" pour les Européens ("belonging, not belongings")⁽²⁸⁾. Dans le même temps ; l'Amérique a intégré le concept de communauté au sein de la nation dans une vision libérale. "Contrairement à l'Europe, où le concept de communauté était en opposition à l'aile libérale de la société, aux Etats-Unis, la discussion sur la communauté avait trouvé sa place dans la conception de la société libérale"⁽²⁹⁾. Comme le montrent Alesina & Glaeser, l'immensité du territoire américain, la structure fédérale du pays

et son hétérogénéité ethnique conduisent les Américains, contrairement aux Européens, à préférer la redistribution au sein de communautés bien définies (locales, ethniques, religieuses) plutôt qu'à des catégories abstraites de la population définies selon des critères économiques⁽³⁰⁾.

Dans le domaine de la politique étrangère, il y a d'abord, en raison de la géographie, une expérience particulière du rapport entre guerre et territoire national. Si, depuis un siècle, de très nombreux soldats américains sont tombés au combat, presque aucun n'est mort pour la défense du territoire et de ses frontières. Il n'y a pas eu d'invasion étrangère depuis 1812. Si l'histoire américaine est violente, l'emploi de la force militaire n'a pas créé depuis la guerre de Sécession de tragédie nationale sur le territoire américain lui-même. La "fatigue de la guerre" a donc joué davantage en Europe qu'aux Etats-Unis.

Au-delà, trois mots-clés sont importants pour définir la différence euro-américaine : "puissance, population, patriotisme"⁽³¹⁾. Le premier élément, qui souligne le différentiel de puissance entre les deux rives de l'Atlantique, est l'explication préférée d'un Robert Kagan. Elle a quelques mérites : le faible attachera toujours davantage d'importance à l'ordre établi que le fort. Au XIX^{ème} siècle, Washington plaidait pour le respect du droit international existant en haute mer, alors que Londres souhaitait l'adapter ou s'en affranchir... Mais les deux autres éléments sont tout aussi importants. Le dynamisme démographique et la jeunesse de la population américaine font partie des facteurs qui expli-

1

Les limites de la thèse des valeurs communes

quent le regard différent sur le monde que portent les Etats-Unis. Et le patriotisme américain contraste avec son affaiblissement en Europe. Il est lié à l'essence même du projet américain.

La nature de ce projet rend également compte du rapport différent à la religion aux Etats-Unis et en Europe. Comme l'avait déjà remarqué Tocqueville, la modernité américaine s'est construite par la religion, alors qu'en Europe elle s'est construite contre la religion. A la raison kantienne qui inspirerait l'Europe, l'Amérique préférerait ainsi l'enseignement de Saint Augustin, qui tenta de réconcilier la foi et la raison et engagea les hommes à construire la "Cité de Dieu" sur Terre⁽³²⁾.

Il y a, sur ce point, une corrélation intéressante entre religiosité et ardeur au travail : les Etats-Unis travaillent davantage et sont plus religieux, alors que nous observons en Europe (notamment dans la partie septentrionale du continent), de manière inverse, une corrélation entre le déclin de la pratique religieuse et la diminution du temps de travail⁽³³⁾.

L'Amérique et l'Europe ont eu des expériences différentes de la guerre, de la modernité, mais aussi de la colonisation. Ces différences expliquent, sans doute pour partie, leurs attitudes différentes envers la promotion de la démocratie. Pierre Rosanvallon oppose ainsi un "universalisme dogmatique" américain à un "universalisme expérimental" européen⁽³⁴⁾.

2 Les limites de la thèse du divorce culturel

Pour autant, nous pouvons tout aussi bien démontrer qu'il n'y a pas de réelle "fracture occidentale" dans le domaine des valeurs. La thèse du divorce culturel transatlantique se heurte ainsi, tout autant que la thèse inverse, à un obstacle ennuyeux : elle est contredite par les faits.

2.1 Le droit et l'ordre international

Les controverses sur la guerre en Irak, les tribunaux internationaux ou la torture ont masqué une caractéristique essentielle de la société civile et politique américaine : il n'y a guère de pays plus legaliste que les Etats-Unis, ceci étant vrai tant sur le plan interne qu'international. Faut-il rappeler que l'édification, au XX^{ème}, d'un ordre international fondé sur le droit (Société des Nations, Tribunal de Nuremberg, Charte de l'ONU, Tribunal permanent pour l'ex-Yougoslavie...) est largement d'origine américaine ?

Cet attachement à la norme juridique internationale est également vrai dans le domaine militaire. La prudence américaine à l'égard des

conventions internationales peut même être vue comme une conséquence du sérieux avec lequel les Etats-Unis considèrent leurs engagements juridiques.

Dans le domaine de la stratégie nucléaire, l'Amérique prend, par exemple, beaucoup plus au sérieux que la France la portée juridiquement contraignante des "garanties négatives de sécurité" (engagements de non-emploi de l'arme nucléaire contre des Etats non nucléaires) données par les puissances nucléaires ; en outre, ils ont, dès 1973, annoncé qu'ils ne "ciblaient" plus les populations civiles en tant que telles, conformément à l'esprit du droit international humanitaire⁽¹⁾.

Le statut des prisonniers de Guantanamo ne viole pas les engagements internationaux américains : les Etats-Unis ont signé, mais non ratifié le Protocole I (1977) aux Conventions de Genève⁽²⁾. Au demeurant, il convient de rappeler que la Cour suprême a affirmé (*Rasul v. Bush*, 2004) le droit des détenus étrangers à contester la légalité de leur détention devant les juridictions américaines, et dénié à l'Administration le droit de recourir aux tribunaux militaires pour juger ces mêmes détenus (*Hamdan v. Rumsfeld*, 2006)⁽³⁾.

L'engagement des Etats-Unis en Irak avait fait l'objet d'un argumentaire détaillé quant à son lien avec les résolutions préexistantes de l'ONU prises en vertu du Chapitre VII de la Charte. Le caractère contesté, et sans doute contestable, de cette argumentation sur le fond ne doit pas masquer l'essentiel: du point de vue américain, la guerre en Irak n'était pas illégale. La même

2

Les limites de la thèse du divorce culturel

remarque s'applique plus généralement au concept d'action militaire préemptive: les juristes de l'administration Bush ont cherché à faire une interprétation extensive de la coutume internationale relative à la légitime défense par anticipation (cf. le contentieux dit du *Caroline*, 1837). La célèbre *National Security Strategy* de 2002 ne proposait pas de s'abstraire du droit international, mais de reconnaître que celui-ci devait être adapté⁽⁴⁾.

Ainsi, Michael Novak exagère-t-il à peine lorsque qu'il suggère que “les Européens signent des documents officiels et font peu pour respecter leurs engagements, alors que les Etats-Unis s'efforcent de respecter leurs engagements, mais refusent de signer des protocoles qui ne seront pas respectés”⁽⁵⁾.

Les Etats-Unis n'ont pas renié le multilatéralisme. Comme le rappelle l'hebdomadaire *The Economist*, “l'Amérique fait partie des pays qui soutiennent le plus activement l'édification de règles à l'échelle mondiale pour le commerce, la finance et l'investissement international”⁽⁶⁾. Certes, leur position dominante au sein de certaines organisations (OTAN) en fait souvent, sous couvert d'une approche prétendument multilatérale, une forme de leadership plutôt qu'un processus de négociation. Mais il n'y a guère de différence entre le multilatéralisme “à l'européenne” et un multilatéralisme “à l'américaine” dans la manière dont les Etats-Unis se comportent au sein de l'OMC, ou dans la gestion des crises nord-coréenne et iranienne. Au demeurant, le concept de “multilatéralisme efficace” (*effective multilateralism*) proposé par l'Union européenne dans sa “Stratégie de sécu-

rité” en décembre 2003 était en fait... d'origine américaine⁽⁷⁾.

Sur l'allégation d'une préférence européenne pour la stabilité et la diplomatie versus le choix américain d'une déstabilisation délibérée de l'ordre international par l'usage de la force, il convient de remettre les choses en perspective. Certes, le 11 septembre a provoqué un changement d'orientation stratégique de la part des Etats-Unis, de nature à l'éloigner du point d'équilibre des diplomaties européennes. Mais la pente naturelle des Etats-Unis, c'est la stabilité. L'engagement dans les affaires du monde, de Wilson à Roosevelt, est une exception. Au temps de la guerre froide, l'option du *roll-back* fut rejetée dès le début des années 1950 (Eisenhower), pour ne reprendre vigueur qu'au milieu des années 1980 (Reagan). Et depuis la chute du Mur de Berlin, le statut dominant de l'Amérique la conduisait naturellement au *statu quo*. A l'inverse, comme le rappelle Pierre Hassner, ce sont les Européens qui, par deux fois au cours des années 1990, ont poussé l'Amérique à l'action militaire - Margaret Thatcher en 1991 et Jacques Chirac en 1995⁽⁸⁾.

Force est de constater à cet égard que l'usage de la force n'est guère une spécialité américaine : entre 1816 et 1980, les deux pays ayant le plus utilisé la force ont été la France (22 guerres) et le Royaume-Uni (19), loin devant les Etats-Unis (8). Plus important : sur la même période, la France a été l'initiateur d'un conflit international dans sept cas, contre deux pour les Etats-Unis et un pour le Royaume-Uni⁽⁹⁾. Certes, l'Europe a évolué depuis. Mais depuis 1980, nous pouvons dénombrer huit interventions militaires

2

Les limites de la thèse du divorce culturel

significatives impliquant l'usage coercitif de la force pour la France et huit pour le Royaume-Uni, contre dix pour les Etats-Unis. Il n'y a guère là de fossé transatlantique⁽¹⁰⁾.

De même, les pays européens ne sont-ils pas toujours des parangons de vertu à l'égard du système onusien. L'Italie n'a-t-elle pas réduit de moitié ses contributions volontaires aux agences de l'ONU en 2006 ? Sur le plan militaire, en dehors des cas de légitime défense, l'Europe n'agit pas toujours en application d'une décision explicite du Conseil de sécurité de l'ONU : l'opération Force alliée contre la Yougoslavie (1999) avait eu lieu sans un tel mandat.

Enfin, les opinions américaine et européenne se rejoignent sur de nombreux points. La hiérarchisation des menaces n'est guère différente de part et d'autre de l'Atlantique. En 2003, 70 % des Américains et Européens considéraient le terrorisme international comme une menace extrêmement importante, suivie par la Corée du nord (60 % des Américains et 49 % des Européens) et l'Iran (57 % et 46 %)⁽¹¹⁾. En 2004, le terrorisme international était encore considéré comme la menace la plus importante par les opinions des deux côtés de l'Atlantique (96 %), suivie par les maladies infectieuses (91 % des Américains et 90 % des Européens). La hiérarchisation des menaces restait analogue⁽¹²⁾. En 2005 et 2006, quelques divergences sont apparues, notamment sur le réchauffement planétaire et sur la Chine, dans l'appréciation de l'importance des risques. Mais une fois encore, la hiérarchisation des menaces restait largement analogue⁽¹³⁾. En 2006, la lutte contre la prolifération nucléaire est considérée comme un impératif par

les Européens encore plus que pour les Américains ; et nous trouvons davantage d'Allemands (97 %) que d'Américains (92 %) pour s'opposer à ce que l'Iran se dote d'armes nucléaires⁽¹⁴⁾.

Les circonstances, justifiant l'usage de la force, sont les mêmes pour les Américains et les Européens : prévenir une attaque terroriste imminente (cas de la préemption) pour 92 % des Américains et 83 % des Européens ; assister les victimes d'une guerre (81 % et 91 %) ; prévenir la prolifération nucléaire (80 % et 70 %) ; destituer un gouvernement qui viole les droits de l'Homme (57 % et 50 %) ; assurer la liberté de circulation du pétrole (44 % et 42 %)⁽¹⁵⁾. Par ailleurs, à force d'opposer, en 2002-2003, un "pacifisme" européen à un "bellicisme" américain, nous avons oublié que les Européens étaient majoritairement favorables à une intervention contre l'Irak en cas de découverte d'armes de destruction massive (59 %), de menace contre la région (59 %), ou simplement si le Conseil de sécurité en décidait ainsi (57 %)⁽¹⁶⁾. Les opinions européennes sont donc loin d'exprimer des choix radicalement opposés à ceux de l'administration américaine.

La préférence pour le multilatéralisme est loin d'être l'apanage des opinions européennes. En 2003, 70 % des Américains et 74 % des Européens étaient en faveur du renforcement de l'ONU⁽¹⁷⁾. Selon une autre enquête, le pourcentage d'opinions favorables à l'ONU était compris dans les pays occidentaux entre 41 et 47 %⁽¹⁸⁾. Les Américains ont tout comme les Européens une bonne opinion des organisations internationales⁽¹⁹⁾. Sur un thème plus discuté, l'idée selon

2

Les limites de la thèse du divorce culturel

laquelle les organisations internationales devraient avoir le dernier mot en ce qui concerne l'environnement est n'est approuvée que par 37 % des Américains... et 33 % des Français⁽²⁰⁾.

De même, la nécessité de promouvoir la démocratie est loin d'être une préférence américaine : en fait, nous trouvons même davantage d'Européens (71 %) que d'Américains (45 %) pour soutenir cette idée⁽²¹⁾. Et des deux côtés de l'Atlantique, l'idée selon laquelle la situation des droits de l'Homme en Chine devrait être prise en compte dans les relations économiques avec Pékin est majoritaire (54 % des Européens et 52 % des Américains)⁽²²⁾.

2.2 La laïcité

En dépit des différences repérées plus haut, il n'est pas possible d'opposer radicalement une Amérique religieuse à une Europe laïque.

Les références à Dieu dans les textes fondateurs de la république américaine sont d'ordre essentiellement symbolique : "le Dieu de la Déclaration [d'Indépendance, NdA] est pour l'essentiel le Dieu du Déisme, une vision du divin datant de l'époque des Lumières, dans laquelle le Seigneur est une figure de Créateur qui influence le monde à travers la providence⁽²³⁾". Une référence, en sorte, proche de l'Être suprême promu par les révolutionnaires français...

Il y a aux Etats-Unis une stricte séparation du pouvoir temporel et des pouvoirs spirituels,

garantie par le Premier amendement à la Constitution (clauses de non-établissement et de libre exercice : "Le Congrès ne pourra faire aucune loi concernant l'établissement d'une religion ou interdisant son libre exercice"). C'est ce qu'un chercheur français appelle "le tout-religieux et le zéro-religion⁽²⁴⁾". Le respect du Premier amendement est strictement garanti par le système judiciaire américain. La Cour suprême a imposé le respect de la clause de non-établissement par les Etats fédérés (*Everson v. Board of Education*, 1947), a interdit tout critère religieux pour la reconnaissance des candidatures aux élections (*Torcaso v. Watkins*, 1961), a banni l'imposition de la prière des écoles publiques (*Abington School District v. Schempp*, 1963), s'est opposée à la mise sur un pied d'égalité du créationnisme et du darwinisme (*Epperson v. State of Arkansas*, 1968 ; *Edwards v. Aguillard*, 1987), et a interdit toute manifestation de croyance dans les armées (*Goldman v. Weinberger*, 1986). Les manifestations de religiosité dans la politique américaine masquent le fait que la vie publique aux Etats-Unis est, en réalité, de plus en plus laïcisée⁽²⁵⁾.

A l'inverse, nous ne pouvons guère dire que les pays européens ont érigé la laïcité en principe absolu. Au Royaume-Uni, l'Eglise d'Angleterre (anglicane) n'est pas séparée de l'Etat : la Reine en est le "Gouverneur suprême" et porte le titre de "Défenseur de la Foi" que d'aucuns penseraient réservé à certains monarques du monde musulman ; les évêques peuvent siéger à la Chambre des Lords et les écoles publiques doivent fournir un enseignement religieux. Certains pays reconnaissent un statut particulier à une Eglise (l'Espagne et le Portugal avec l'Eglise catholique, le Danemark avec l'Eglise évan-

2

Les limites de la thèse du divorce culturel

gélique luthérienne), voire à plusieurs (la Finlande avec les Eglises évangéliques luthériennes et orthodoxes). La Grèce reconnaît dans sa Constitution - proclamée au nom de la Sainte Trinité, comme d'ailleurs celle de l'Irlande - le caractère dominant du dogme orthodoxe oriental, et interdit le prosélytisme. Malte confère le statut de religion d'Etat au catholicisme romain. Les Eglises chrétiennes en Allemagne, dont la Loi fondamentale fait référence à Dieu, bénéficient du statut d'organisme de droit public, avec redistribution d'environ 8 % de l'impôt sur le revenu à la clé, sauf volonté exprimée de "quitter l'Eglise"⁽²⁶⁾. Même la France maintient dans trois départements un régime concordataire⁽²⁷⁾. Et l'influence de l'empire médiatique du père Tadeusz Rydzyk en Pologne n'a rien à envier à celle du révérend Pat Robertson aux Etats-Unis. Faut-il enfin rappeler, à ceux qui stigmatisent les symboles religieux officiels américains, les origines probablement chrétiennes du drapeau de l'Union européenne⁽²⁸⁾ ?

2.3 La liberté d'expression

La conception américaine de la liberté d'expression, incarnée par le Premier amendement, est particulièrement extensive. Au cours de ces dernières années, la méfiance européenne envers certaines sectes (notamment l'Eglise de Scientologie), envers la vente libre de symboles du Troisième Reich sur Internet (affaire Yahoo), ou envers le port de signes religieux dans les institutions d'enseignement (question dite du voile), font l'objet au mieux d'incompréhensions du côté américain, au pire de désaccords transatlantiques portés au niveau gouvernemental. Mais ici

encore, il convient de se méfier des stéréotypes : ainsi a-t-on pu voir, à l'occasion de l'affaire dite des caricatures de Mahomet, l'Europe et les Etats-Unis se positionner à fronts renversés : Washington prônant la modération dans l'expression de la critique religieuse, et la plupart des gouvernements européens revendiquer la sacralité du principe de la liberté d'expression⁽²⁹⁾.

2.4 Le modèle économique et social

Les Européens sont, comme les Américains, majoritairement attachés à l'économie de marché : c'est le cas de 61 % des Français, 62 % des Tchèques, 66% des Britanniques, 69 % des Allemands, 71 % des Italiens... et 72 % des Américains⁽³⁰⁾. De même estiment-ils majoritairement que leurs gouvernements respectifs contrôlent une part excessive de la vie quotidienne⁽³¹⁾. Dans plusieurs Etats américains (Floride, Caroline du nord...), l'adhésion à un syndicat est obligatoire, alors que ce n'est pas le cas dans la plupart des pays d'Europe.

Le socialisme européen a évolué au cours des trois dernières décennies vers la social-démocratie ; et l'acceptation de la régulation par le marché est beaucoup plus forte dans les milieux politiques européens qu'elle ne l'était après la Seconde Guerre mondiale. De même, la discrimination positive est une notion de mieux en mieux acceptée en Europe ("positive action" au Royaume-Uni). Certes, la notion de quotas est un anathème à peu près partout sur le continent ; mais elle a été déclarée illégale par la Cour suprême (*Regents of the University of California v.*

2

Les limites de la thèse du divorce culturel

Bakke, 1978)... Autrement dit, il y a une certaine "américanisation" du modèle économique et social européen qui réduit la différence entre les deux rives de l'Atlantique. Alors que, du côté américain, les Républicains remettent volontiers en cause le principe même de la discrimination positive... Enfin, la dépense américaine totale pour l'éducation (publique et privée) est équivalente à celle de l'Europe : elle est de 27,8 % du revenu net disponible, chiffre proche de la moyenne européenne⁽³²⁾.

L'attachement aux "valeurs familiales" est-il un trait de la société américaine contemporaine qui la distinguerait des sociétés européennes ? Rien n'est moins sûr. Apparemment, le mariage a désormais nettement plus de succès aux Etats-Unis qu'en Europe: le taux de mariage y est de 8,4 % contre 5 % environ, en moyenne, dans l'Union européenne⁽³³⁾. Mais le pourcentage de divorces (5/1.000) et de foyers individuels (26 %) est plus élevé outre-Atlantique qu'il ne l'est en Europe⁽³⁴⁾... Les Américains restent majoritairement (58 %) favorables à un modèle égalitaire du couple⁽³⁵⁾. Aux Etats-Unis, la proportion de femmes détenant des postes de responsabilité dans les entreprises est d'ailleurs plus importante qu'en Europe. Les Américains sont également favorables (51 %) à ce que l'homosexualité soit socialement acceptée⁽³⁶⁾. Certains Etats y ont adopté un contrat d'union civique entre personnes du même sexe dès 2000 (Vermont), et certaines Eglises chrétiennes, telles que l'Eglise épiscopale, ont nommé des évêques se revendiquant ouvertement homosexuels.

Sur le plan de la législation, la Cour suprême a, ces dernières années, donné raison aux "libé-

raux" sur de nombreux points: la légalité de la discrimination positive (*Regents of the University of California v. Bakke*, 2003) ou l'inconstitutionnalité des lois interdisant certaines pratiques sexuelles entre adultes consentants (*Lawrence v. Texas*, 2003).

2.5 Le rapport au monde extérieur

De même serait-il vain d'opposer une Amérique ouverte à la mondialisation et à l'immigration à une Europe frileuse de ce point de vue.

Les populations occidentales sont majoritairement favorables à de nouvelles restrictions à l'entrée sur le territoire⁽³⁷⁾. Aux Etats-Unis, la méfiance à l'égard de l'immigration est même devenue un thème de campagne à l'occasion des élections présidentielle et parlementaires de novembre 2004. Du côté républicain, la tolérance à l'égard de l'immigration hispanique est de plus en plus limitée. Samuel Huntington s'est fait l'écho du malaise d'une partie de l'Amérique conservatrice vis-à-vis des évolutions démographiques en cours dans le pays⁽³⁸⁾. En février 2006, la Chambre des représentants a voté à une large majorité un texte de loi criminalisant l'immigration clandestine. La population américaine craint tout autant l'influence étrangère que les populations européennes⁽³⁹⁾. Sur un sujet différent, l'antisémitisme n'est guère plus important en Europe qu'aux Etats-Unis : il représente environ 13 % dans les grands pays européens, contre 8 % aux Etats-Unis⁽⁴⁰⁾.

Enfin, les populations occidentales sont toutes largement favorables à la "mondialisation⁽⁴¹⁾".

2

Les limites
de la thèse du
divorce culturel

Notamment, l'accroissement des échanges commerciaux est considéré comme positive par l'immense majorité des Européens et des Américains⁽⁴²⁾.

2.6 L'environnement

Dans le domaine de l'environnement, nous pourrions être tentés d'opposer une Europe vertueuse à une Amérique pécheresse. Mais les faits montrent que ce n'est pas si simple. D'abord, relevons que les Américains sont tout autant attachés à la protection de l'environnement que les Européens⁽⁴³⁾. Ils sont également aussi confiants que les Européens dans les progrès susceptibles d'être apportés par les biotechnologies⁽⁴⁴⁾. Ils portent, comme en Europe, un jugement négatif sur les OGM⁽⁴⁵⁾.

Les Etats-Unis ont été parmi les premiers pays industrialisés à adopter une législation de protection stricte de l'environnement⁽⁴⁶⁾. L'utilisation des chlorofluorophosphates (CFC), largement responsables de la destruction de la couche d'ozone, a été réglementée en Amérique dès le milieu des années 1970, comme en Europe, et Washington a interdit leur utilisation dans les aérosols dès 1992. L'adjonction de plomb dans l'essence a été interdite aux Etats-Unis dès 1986, alors que l'Europe ne l'a fait qu'en 1998. Quant au refus américain de ratifier le Protocole de Kyoto, il est davantage dû à une évaluation critique du rapport coût/efficacité des mesures qu'il imposerait - notamment au regard des incertitudes qui demeurent, du point de vue de l'administration et du Congrès, sur les évolutions à long terme du climat mondial - qu'à

un dédain de principe pour les questions environnementales. Au demeurant, l'administration Bush, pourtant plutôt sensible aux intérêts pétroliers, a proposé ses propres options : programme international d'échange de technologies nouvelles (*Asia-Pacific Partnership on Clean Development and Climate*, 2005), accroissement du financement des recherches sur les énergies alternatives et leurs applications pratiques (*Advanced Energy Initiative*, 2006).

2.7 La torture et la peine de mort

Les techniques d'interrogation utilisées récemment par certains militaires américains ont suscité, à juste titre, des haut-le-cœur de ce côté-ci de l'Atlantique. Mais de tels actes relevaient de "bavures" individuelles - certes couvertes par un laissez-faire coupable d'autorités intermédiaires mais non, jusqu'à preuve du contraire, d'une politique conçue et approuvée par les autorités gouvernementales. La torture reste interdite aux Etats-Unis comme en Europe : le Huitième amendement à la Constitution interdit tout "châtiment cruel et inhabituel". Le débat américain porte bien davantage sur la limite haute de ce qui peut être acceptable avant d'être considérée comme torture que sur le principe même de la torture⁽⁴⁷⁾.

L'Europe, pour sa part, n'est pas exempte de dérapages dans ce domaine : les techniques d'interrogation employées dans les années 1970 et 1980 par le Royaume-Uni et l'Espagne dans leurs propres guerres contre le terrorisme n'avaient pas grand-chose à envier à celles des Etats-Unis

2

Les limites de la thèse du divorce culturel

actuellement. Quant aux conditions de détention à Guantanamo, certains ont affirmé qu'elles étaient meilleures que celles qui prévalent dans les prisons de nombreux pays européens⁽⁴⁸⁾.

Enfin, signalons qu'en dépit des réactions passionnelles suscitées aux Etats-Unis par le 11 septembre, l'opinion américaine sur la torture n'est pas très différente de celle des Européens : elle peut être souvent ou parfois justifiée pour 38 % des Américains, 32 % des Français et 30 % des Allemands et des Britanniques⁽⁴⁹⁾.

La peine de mort est-elle réellement une question distinguant radicalement les Etats-Unis de l'Europe ? Ce n'est pas si sûr. 17 Etats ne l'ont pas inscrite dans leur législation, et sur les 33 autres, 16 seulement l'ont appliquée en 2005⁽⁵⁰⁾. Le nombre de condamnations à mort est en baisse constante (317 en 1996, 124 en 2004), tout comme le nombre d'exécutions (98 en 1999, 60 en 2005 - dont 19 pour le seul Texas)⁽⁵¹⁾. Le soutien de l'opinion, qui a atteint un pic dans les années 1990, tend à s'éroder⁽⁵²⁾. Depuis vingt ans, il y a sur ce sujet un vrai débat aux Etats-Unis en raison des erreurs judiciaires, et de moins en moins d'exécutions de condamnés handicapés ou mineurs au moment des faits. La Cour suprême, dont les décisions l'avaient suspendue dans les faits pendant quatre ans (1972-1976) au motif du caractère irrationnel de son application, l'a d'ailleurs récemment abolie pour les attardés mentaux (*Atkins v. Virginia*, 2002) ainsi que pour les mineurs au moment des faits (*Roper v. Simmons*, 2005). Relevons, par ailleurs, que dans plusieurs pays européens, les opinions favorables à la peine de mort atteignent 50 % ou plus : Pologne, Autriche, République tchèque, Royaume-Uni, Italie, Suède⁽⁵³⁾.

2.8 L'avortement et la contraception

Dès 1965 (*Griswold v. Connecticut*), la Cour suprême a garanti la légalité de la contraception en déclarant contraire à la Constitution la dernière loi d'Etat qui l'interdisait ; cette légalisation n'a eu lieu qu'ultérieurement dans de nombreux pays d'Europe (France : 1967, Irlande : 1973).

L'avortement est non seulement légal aux Etats-Unis (*Roe v. Wade*, 1973), mais autorisé jusqu'à 26 semaines, alors qu'il est interdit dans certains pays européens (Chypre, Irlande, Malte) ou autorisé seulement à des fins thérapeutiques (Pologne, Portugal, Espagne) ; et là où il est légal, il reste impossible dans la plupart des pays après 12 semaines (sauf au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Suède). Par ailleurs, il n'y a pas de divergence de perspective entre les opinions européennes et américaine sur ce point. La majorité des Américains estime, en effet, que l'avortement doit être légal, entre 51 et 57 % selon les enquêtes⁽⁵⁴⁾. Et l'opposition résolue à l'avortement est plus forte en Europe qu'aux Etats-Unis⁽⁵⁵⁾.

Nous pouvons donc, à ce stade de l'analyse, renvoyer dos à dos les deux thèses les plus courantes sur la question des valeurs transatlantiques : la thèse des valeurs communes rencontre des limites évidentes, mais la thèse du divorce culturel n'apparaît pas plus convaincante. L'une et l'autre comportent donc une part de vérité. Comment rendre compte de cette complexité ?

3 Un ensemble hétérogène, des clivages multiples

En fait, c'est sans doute le principe même de la dichotomie supposée entre un ensemble européen et un ensemble américain qu'il est nécessaire de remettre en cause. Il existe, dans les faits, un *continuum* d'idées et de pratiques dans la famille euro-américaine qui met en doute l'intérêt des comparaisons entre les deux rives de l'Atlantique. D'autres clivages sont souvent davantage pertinents au sein de cet ensemble. Mais l'Amérique n'y tient pas moins une place particulière.

3.1 Une communauté particulièrement hétérogène

3.1.1 La diversité européenne

L'Europe, comme nous pouvons le voir par exemple à travers les travaux du *World Values Survey*, est en fait le continent présentant le plus fort taux de variations culturelles internes. Cette diversité est manifeste dans les traditions économiques, sociales et spirituelles⁽¹⁾. Elle est vraie également dans des domaines très divers comme, par exemple, le niveau de connaissance

scientifique et l'intérêt pour la science⁽²⁾. Le "droit à l'exploitation de la nature" recueille 10 à 12 % d'opinions favorables, selon les cas, en Allemagne, en Autriche et en Hongrie, mais 67 % en France et plus de 70 % dans la plupart des pays ex-communistes⁽³⁾. La diversité européenne est particulièrement manifeste sur la question de la religion. La proportion d'Européens affirmant croire en Dieu varie de 16 % en Estonie et 19 % en République tchèque, à 90 % à Chypre et 95 % à Malte⁽⁴⁾.

L'acceptation sociale de l'homosexualité varie entre 36 % (Pologne) et 80 % (Espagne), des proportions analogues à celles concernant l'opposition à la peine de mort (39 % en Pologne, 80 % en Espagne). L'attachement au travail est de 44 % aux Pays-Bas mais de 71 % en Pologne, et la préférence pour un modèle libéral d'embauche et de licenciement est trois fois moindre en Finlande (20 %) qu'en Pologne (61 %). L'accueil de nouveaux immigrants est rejeté par 70 % des Allemands mais seulement 39 % des Italiens. L'idée selon laquelle une femme ne devrait pas travailler lorsqu'elle a des enfants est partagée par 33 % des Britanniques... et 58 % des Portugais⁽⁵⁾. La croyance en l'économie de marché comme "meilleur système au monde" est de 36 % en France, mais de 66 % au Royaume-Uni⁽⁶⁾. Le poids de l'impôt sur le revenu va de 4 % du PIB en Pologne à 24,9 % au Danemark⁽⁷⁾. Celui de la dépense publique est de 38,6 % du PIB en Espagne, et de 57,1 % en Suède⁽⁸⁾. Le taux de syndicalisation varie entre 10 % (en France) et plus de 80 % (dans les pays nordiques)⁽⁹⁾.

La proportion d'Européens, souhaitant une augmentation des dépenses de défense, varie entre

3

Un ensemble hétérogène, des clivages multiples

11 % en Slovaquie et 41 % en Pologne⁽¹⁰⁾. L'idée selon laquelle la guerre peut être nécessaire pour imposer la justice recueille 25 % d'opinions favorables en Espagne, mais 69 % au Royaume-Uni⁽¹¹⁾. Et faut-il rappeler la diversité des opinions européennes sur l'opportunité de la guerre contre l'Irak ? En janvier 2003, la proportion d'Européens opposés à une intervention contre ce pays quelles que soient les circonstances (même en cas de mandat de l'ONU) allait de 6 % au Royaume-Uni, 9 % en France... à 52 % en Finlande et 63 % en Autriche⁽¹²⁾.

Cette diversité des opinions et des idées se retrouve dans les pratiques sociales et politiques. Le nombre de divorces pour 100 mariages va de 14,7 % pour l'Irlande à 75,7 % pour la Belgique⁽¹³⁾. La pratique religieuse (proportion d'individus assistant à un service religieux au moins une fois par semaine) varie de manière considérable : entre 3 % (Danemark) et 75 % (Malte)⁽¹⁴⁾. L'intégration des immigrants et la conception de la nationalité fait l'objet de modèles très différents, ne serait-ce qu'entre l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Des questions telles que l'avortement, le mariage et l'adoption pour les personnes du même sexe font l'objet de régimes très divers⁽¹⁵⁾. Il en est de même pour la nature des régimes politiques (monarchies et républiques, régimes présidentiel et parlementaire), ou encore pour la laïcité. Sur cette question, la législation européenne va de la séparation totale (France) à la religion d'Etat (Malte), en passant par la reconnaissance de certaines Eglises et un partenariat avec elles (Allemagne, Belgique, Finlande, Suède), le régime concordataire (Espagne, Italie, Pologne, Portugal), l'Eglise nationale (Royaume-Uni, Danemark) et

la religion nationale (Grèce, Irlande). Le débat sur le projet de Constitution européenne a montré la force des courants défendant la référence à l'héritage religieux, et notamment chrétien, dans certains pays (Allemagne, Pologne). L'usage de la force est fortement discriminant : entre les pays de tradition interventionniste (France, Royaume-Uni), les pays membres de l'OTAN et les pays neutres ou non alignés (Autriche, Finlande, Irlande, Suède), la diversité européenne est extrême. Rappelons enfin que la guerre en Irak avait fortement divisé les gouvernements européens, avec des choix allant de la participation directe aux opérations (Londres, Copenhague) à l'opposition active (Paris, Bruxelles, Berlin).

3.1.2 La diversité américaine

Mais la diversité américaine est tout aussi forte que la diversité européenne. Nous avons vu que, sur de nombreux points, la moyenne de l'opinion américaine se situait dans la fourchette des opinions nationales européennes. Toutefois, ce résultat statistique masque la diversité des opinions et des cultures au sein du pays. Immanuel Wallerstein exagère sans doute quelque peu lorsqu'il déclare qu'il "n'y a bien entendu pas de tradition américaine unique, ni d'ensemble cohérent de valeurs américaines. Il y a, et il y a toujours eu, plusieurs Amériques⁽¹⁶⁾". Mais André Glucksmann a certainement raison lorsqu'il écrit : "Pourquoi compter une seule culture anglo-américaine là où les Américains multiplient les distinguos, vilipendant ou exaltant la culture mass-médiatique, élevant sur le pavois le jazz et les negro spirituals ou rejetant Satchmo et Eminem dans les poubelles de la subculture ? Le cinéma amé-

3

Un ensemble hétérogène, des clivages multiples

ricain est italien, allemand, chinois, anglais parfois, cosmopolite toujours, à New-York l'élite, vers Hollywood le tout-venant. Un pêle-mêle plus métissé et ouvert qu'impérialiste. L'Amérique, c'est la tour de Babel triomphante, un pays monde où la terre entière s'est donné rendez-vous⁽¹⁷⁾”.

Ce même résultat masque surtout la polarisation de ces opinions, qui est beaucoup plus forte qu'en Europe. Entre l'Amérique des grandes villes du Nord-Est et de la côte Pacifique, d'une part, et l'Amérique des banlieues et des campagnes, d'autre part, il y a un gouffre culturel. Par exemple, 44 % des foyers du Sud disposent d'au moins une arme à feu, contre 26 % dans le Nord-est⁽¹⁸⁾. La participation régulière aux services religieux est de plus de 50 % dans le Sud (58 % en Alabama, Louisiane, Caroline du sud), mais de moins de 25 % dans le Nord-Est (24 % dans le New-Hampshire et dans le Vermont)⁽¹⁹⁾. La même disparité se retrouve en ce qui concerne la législation en vigueur dans le domaine de l'avortement et du mariage entre personnes du même sexe⁽²⁰⁾.

Cette polarisation se traduit dans les urnes : la première Amérique vote majoritairement en faveur des Démocrates, la seconde en faveur des Républicains⁽²¹⁾. Les Républicains soutiennent la promotion de la démocratie (76 %), ce qui n'est vrai que pour une minorité de Démocrates (43 %)⁽²²⁾. Le fossé se retrouve sans surprise dans le soutien à l'emploi de la force militaire dans ce but : 57 % des Républicains, 29 % des Démocrates⁽²³⁾. La perception de l'ONU divise tout aussi clairement les deux camps : 41 % des Républicains en ont une image favorable, contre 81 % des Démocrates⁽²⁴⁾. En termes de préoccupations pour l'avenir, le

réchauffement climatique n'inquiète que 34 % des Républicains, contre 66 % des Démocrates⁽²⁵⁾.

Et le fossé ne cesse de s'élargir, comme le montre la cristallisation progressive de deux blocs politiques au Congrès au cours des quatre dernières décennies, telle qu'elle peut être mesurée à travers la manière dont votent les élus⁽²⁶⁾. L'existence d'un camp indépendant dans l'opinion publique ne se retrouve pas au Congrès. Cette même polarisation se retrouve dans le domaine de l'expertise, les *think-tanks* partisans ou politiquement engagés étant de plus en plus nombreux. Les guerres culturelles américaines sévissent de plus belle : les décisions libérales de la Cour suprême au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle - à commencer par celles de 1963 sur la prière dans les écoles publiques et de 1973 sur l'avortement - expliquent d'ailleurs, en grande partie, la montée en puissance des lobbies dédiés à la défense des “valeurs familiales”, souvent d'inspiration religieuse. La montée en puissance de la “nouvelle droite” américaine, avec ses composantes évangélique, nationaliste et néoconservatrice, depuis trente ans est celle d'une “contre-contreculture” qui a profondément régénéré la réflexion politique et intellectuelle du pays⁽²⁷⁾.

3.2 Le “continuum culturel” transatlantique

Cette double diversité, européenne et américaine, incite à envisager la communauté transatlantique comme un “continuum culturel”. Elle implique que les Etats-Unis, dans les

3

Un ensemble hétérogène, des clivages multiples

enquêtes par pays, se trouvent souvent dans une position intermédiaire ou médiane. Par exemple en termes d'attitudes vis-à-vis de la mondialisation : elle est jugée positive pour leur pays par 69 % des Canadiens, 67 % des Allemands, 62 % des Américains, 60 % des Français, et 38 % des Polonais⁽²⁸⁾. De même pour la dépense publique pour la santé : les Etats-Unis dépensent 2.503 dollars par habitant, soit un montant équivalent à celui dépensé par la France (2.214 dollars) ou l'Allemagne (2.343 dollars)⁽²⁹⁾. De même encore, par exemple, en ce qui concerne le jugement sur les grandes entreprises, qui auraient “trop d'influence sur le gouvernement national” pour 86 % des Français, 85 % des Américains, 80 % des Britanniques, et 77 % des Allemands⁽³⁰⁾. “D'où naît cette illusion qu'entre les cultures française et allemande, entre les esprits italien et suédois, polonais ou espagnol, les distances seraient plus courtes que celle supposée euro-américaine ?”, s'interroge ainsi à juste titre André Glucksmann⁽³¹⁾. “Il y a plus de différences de cultures et de valeurs entre Naples et Londres qu'entre Londres et Boston. (...) si l'on devait traiter les Etats-Unis comme un ensemble de 50 pays différents, ils se fondraient naturellement au sein des 25 pays membres de l'Union sur bien des sujets”, renchérit Emilio Lamo de Espinosa⁽³²⁾.

Ceci ne signifie pas que les Démocrates soient systématiquement plus proches de nous qu'ils ne le sont des Républicains ; ils tendent en effet à être plus conservateurs que les Européens. En outre, sur certains sujets tels que la promotion de la démocratie, l'Europe est beaucoup plus proche des Républicains que des Démocrates⁽³³⁾...

3.3 Les clivages pertinents

De ce fait, les clivages culturels au sein de la famille transatlantique ne recouvrent pas nécessairement une division entre l'Europe et les Etats-Unis. Par exemple, les résultats du *World Values Survey* permettent de regrouper les pays de l'Alliance atlantique en cinq ensembles ou *clusters* : anglophone, européen protestant, européen catholique, orthodoxe et baltique⁽³⁴⁾.

Ces regroupements ne sont pas très différents de ceux qui sont tentés par les économistes et les sociologues en Europe. Par exemple, André Sapir distingue quatre systèmes sociaux sur le continent - anglo-saxon, méditerranéen, nordique, continental- différenciés par leurs niveaux d'efficacité et d'équité⁽³⁵⁾. Ces différenciations sont perceptibles dans les enquêtes d'opinion. Par exemple, une enquête réalisée à l'été 2001 révélait une claire divergence de perception de l'évolution de la qualité de la vie entre le couple France/Allemagne et le couple Etats-Unis/Royaume-Uni⁽³⁶⁾.

De leur côté, les Etats-Unis et le Royaume-Uni appartiennent ainsi, à bien des égards, au même ensemble socioculturel. Celui-ci comprend également le Canada, mais aussi l'Australie et la Nouvelle-Zélande⁽³⁷⁾. Ces pays partagent la langue anglaise bien sûr, mais aussi la tradition de *common law*, l'empreinte culturelle protestante, le libéralisme politique et économique... Leur position géographique les a généralement protégés des invasions et des grands conflits, tout en favorisant le développement des marines (commerce, flottes de combat). Ils entretiennent,

3

Un ensemble hétérogène, des clivages multiples

par ailleurs, une coopération très étroite dans les domaines de la défense et du renseignement. En 2003, le président des Etats-Unis déclinait les valeurs partagées avec le Royaume-Uni sous la forme d'un véritable credo : "Nous croyons en des sociétés ouvertes bâties sur des convictions morales. Nous croyons aux marchés privés, humanisés par un gouvernement compassionnel. Nous croyons aux économies qui récompensent l'effort, aux communautés qui protègent le faible, et au devoir des nations de respecter la dignité et les droits de tous⁽³⁸⁾". Dans le contexte post-11 septembre, la célébration de la culture improprement appelée "anglo-saxonne" est devenue courante⁽³⁹⁾. Certains vont jusqu'à dire que "l'alliance des peuples anglophones (...) est le dernier et le plus grand espoir de l'humanité⁽⁴⁰⁾". Les deux groupes de communication de Conrad Black et Rupert Murdoch ont joué un rôle non négligeable dans ce *revival*. Les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie ont été les principaux contributeurs des opérations d'Afghanistan et d'Irak⁽⁴¹⁾.

La différenciation entre l'Europe continentale et le monde dit anglo-saxon semble donc, en fait, tout aussi pertinente que celle qui sépare l'Europe des Etats-Unis.

3.4 Le particularisme américain au sein de l'ensemble transatlantique

Si l'Amérique appartient généralement à la famille européenne en termes d'opinions et de pratiques, bien souvent, toutefois, elle se situe

"à la pointe" du continuum transatlantique, en se distinguant des pays européens par des positions ou des situations extrêmes. Elle est, sur le plan statistique, fréquemment "déviante". Ainsi en est-il, par exemple de la confiance dans l'évolution de la science et la technologie⁽⁴²⁾, des jugements sur les organismes génétiquement modifiés⁽⁴³⁾, de la croyance en l'économie de marché comme meilleur système au monde⁽⁴⁴⁾ ou de la dépense d'éducation⁽⁴⁵⁾.

Le centre de gravité politique de l'Amérique est clairement à droite de celui de l'Europe⁽⁴⁶⁾. Pourquoi ? La religiosité de sa population est, sans doute, une première explication. La thèse de Russell Kirk, qui expliquait en 1953 que le projet politique américain, marqué par le scepticisme envers la nature humaine et la révérence pour la tradition, était un projet fondamentalement conservateur, en est une seconde⁽⁴⁷⁾. La liberté d'entreprendre, consubstantielle à l'histoire américaine, est par ailleurs traditionnellement associée aux courants politiques conservateurs. Le mode de financement des campagnes électorales, qui valorise l'apport des entreprises privées, est de nature à orienter un peu plus encore le centre de gravité politique de l'Amérique vers la droite. Enfin, comme le notent Micklethwait et Wooldridge, le système institutionnel américain tend lui-même à favoriser le conservatisme, à la fois en limitant la puissance de l'Etat central et en donnant, à travers le Sénat (composé de deux sénateurs par Etat, quelle que soit leur taille et qui, faut-il le rappeler, est censé être l'incarnation de la république américaine), une surreprésentation des Etats ruraux⁽⁴⁸⁾. Le socialisme, sous des formes diverses, n'a jamais percé aux Etats-Unis. Le conserva-

3

Un ensemble hétérogène, des clivages multiples

tisme américain est plus conservateur que ses homologues européens : il est particulièrement hostile envers l'Etat, obsédé par la liberté individuelle et tolérant envers l'inégalité⁽⁴⁹⁾.

L'Amérique se distingue également par la vigueur de ses "guerres culturelles". La polarisation politique et sociale des Etats-Unis révèle un affrontement entre deux visions opposées du monde et deux courants, que nous pourrions qualifier l'un de pré-moderne ou hyper-traditionaliste, et l'autre de postmoderne ou ultra-progressiste. Le premier est symbolisé par la culture du Sud, le primat de la liberté, l'importance de la religion et de la famille, la tolérance pour l'usage de la force, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Mais il est également perceptible de manière plus générale dans l'acceptation de taux importants d'insécurité, de précarité sociale et de pauvreté. Le second, qui domine les milieux urbains, intellectuels et bourgeois du Nord-est et de la côte Ouest, se caractérise par la promotion de l'égalité sociale et culturelle (discrimination positive), un détachement vis-à-vis de la pratique religieuse (ce qui n'empêche pas la vigueur des sectes et des cultes divers)⁽⁵⁰⁾ et la revendication de la liberté sexuelle, ou encore la tradition universitaire de la critique littéraire. Ce sont les "deux cultures" décrites par Gertrude Himmelfarb⁽⁵¹⁾.

Sans doute cet affrontement est-il assimilable, pour partie, à un conflit d'interprétation du compromis fondateur de la démocratie américaine, qui a cherché à réconcilier la religion et la raison, l'héritage spirituel et la croyance au progrès, les vertus de la foi et l'impératif de la tolérance. Nous retrouverions cet affrontement dans l'op-

position de deux interprétations de la Constitution, le sécularisme juridique de la Cour suprême et l'évangélisme moral des mouvements religieux⁽⁵²⁾.

Peter Berger évoque, à ce titre, l'opposition croissante de l'opinion publique à la culture dominante d'une intelligentsia américaine "européanisée". Il assimile la polarisation culturelle de l'Amérique à l'opposition entre une conception française et une conception américaine des Lumières⁽⁵³⁾. Cette thèse pose problème, car elle suggère implicitement que le courant hyper-traditionaliste serait le dépositaire naturel du projet américain, menacé par une européanisation susceptible de le dénaturer. Mais l'idée d'une version américaine spécifique des Lumières est en vogue chez les commentateurs conservateurs. Ainsi, pour Gertrude Himmelfarb, les Etats-Unis ont-ils développé leur propre école des Lumières, séparée des écoles européennes : elle distingue la "politique de la liberté" (Etats-Unis) de la "sociologie de la vertu" (Angleterre, Ecosse⁽⁵⁴⁾) et de "l'idéologie de la raison" (France)⁽⁵⁵⁾.

Mais en tout état de cause, l'idée d'un parcours américain vers la modernisation différent de celui de l'Europe reste convaincante. Comme nous l'avons dit plus haut, en Europe, les avancées de la liberté et les Lumières se sont produites contre la religion, associée à la tyrannie de l'Ancien Régime, alors qu'aux Etats-Unis, elles sont un produit de la religion. Tocqueville rappelle que les fondateurs "apportaient dans le nouveau monde un christianisme (...) démocratique et républicain. (...) Dès le principe, la politique et la religion se trouvèrent d'ac-

3

Un ensemble hétérogène, des clivages multiples

cord”⁽⁵⁶⁾. Marx souligne que la vigueur de la religion aux Etats-Unis prouve que “l’existence de la religion n’est pas en contradiction avec l’achèvement de l’Etat”⁽⁵⁷⁾. Robert Novak renchérit “en Amérique, depuis le départ la religion a généralement été du côté de la liberté, et la liberté du côté de la religion.”⁽⁵⁸⁾ Jean-François Colosimo lui fait écho : “à l’opposé de l’Europe, et singulièrement de la France, la rupture entre la tradition chrétienne classique et l’idée de république s’est retournée en confluence”⁽⁵⁹⁾. Et le théologien George Weigel présente comme une curiosité ce qui, de ce côté-ci de l’Atlantique, nous semble souvent relever de l’évidence : “l’Européen s’est convaincu de la nécessité d’être radicalement séculier pour être moderne et libre”⁽⁶⁰⁾.

Ce parcours historique différent vers la modernité est manifeste en ce qui concerne, par exemple, la question de l’éducation publique. Les sociologues du XIX^{ème} siècle (Emile Durkheim, Max Weber) estimaient que la constitution d’un système d’éducation publique obligatoire était l’un des points de passages incontournables de la modernisation. Or le système éducatif américain a longtemps échappé à quasiment tout contrôle des Etats et du gouvernement fédéral⁽⁶¹⁾. Une proportion croissante des enfants américains (4 % aujourd’hui), échappe encore à toute scolarisation.

Nous pouvons également estimer avec Peter Berger, ici plus convaincant, que l’impact de la modernité a été différent des deux côtés de l’Atlantique. Le pluralisme religieux qui en résulterait s’exprimerait, selon lui, de manière différente aux Etats-Unis et en Europe : le choix de

la laïcité d’un côté, le choix de la religion de l’autre. Les Occidentaux pratiqueraient tous le bricolage spirituel, mais les Européens de manière individuelle et les Américains de manière communautaire⁽⁶²⁾.

En tout état de cause, il y a donc bien une place particulière des Etats-Unis dans le continuum culturel euro-américain.

4 L'Occident et l'exception américaine

Résumons-nous. L'Amérique et l'Europe sont donc, sur le plan culturel, à la fois proches et lointaines, partageant un héritage et des valeurs mais se distinguant clairement l'une de l'autre. Il reste une dernière interrogation : forment-elles, en dépit de leurs divergences, un ensemble cohérent qui permettrait de distinguer la communauté transatlantique du reste du monde ? Ceci n'a rien d'évident. Il est difficile d'isoler, sur les plans culturel et politique, un ensemble occidental séparé du reste du monde, alors qu'il est assez facile d'identifier une "exception américaine".

4.1 Le monde occidental existe-t-il ?⁽¹⁾

4.1.1 Un Occident transatlantique ?

Si nous pouvons concevoir l'Occident comme la civilisation issue de "Jérusalem, Athènes et Rome", pouvons-nous dire que celle-ci correspond à l'ensemble euro-américain, comme au temps de la Guerre froide ? Les travaux du World Values Survey ne permettent pas d'iso-

ler l'ensemble transatlantique du reste des pays démocratiques⁽²⁾. Le Japon, notamment, appartient à cet ensemble. Il a connu, dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, la même évolution culturelle que les Etats-Unis et l'Europe⁽³⁾. Les enquêtes du *Pew Global Attitudes Project* révèlent que le Japon appartient généralement, dans les réponses données par les sondés, au même ensemble que les pays de l'Alliance atlantique : sur un échantillon de 18 questions, la majorité des réponses japonaises (13) se situe au sein de la famille transatlantique.

4.1.2 Un Occident démocratique ?

Pouvons-nous alors assimiler l'Occident à l'ensemble des pays démocratiques - à la manière des Etats-Unis à travers leur tentative de mettre en place une "Communauté des démocraties"⁽⁴⁾ ? Dans un ouvrage consacré à la manière dont l'Occident est vu par ses adversaires, deux auteurs adoptaient une définition très large : il s'agirait de l'ensemble des "démocraties libérales", y compris "de fragiles démocraties asiatiques telles que l'Indonésie et les Philippines"⁽⁵⁾. Mais cette définition n'est pas satisfaisante, car l'appartenance des Etats asiatiques développés à un ensemble occidental, justement, a toujours été l'objet de fortes contestations y compris dans les pays concernés, depuis le nationalisme culturel japonais des années 1930 jusqu'à la revendication de "valeurs asiatiques" par certaines élites politiques singapouriennes, malaisiennes ou japonaises dans les années 1990. Au demeurant, les travaux du *World Values Survey* ne permettent pas d'isoler clairement l'ensemble démocratique du reste du monde⁽⁶⁾.

4

L'Occident et l'exception américaine

Nous pourrions alors être tentés de réduire l'Occident à l'ensemble formé par les trente pays démocratiques et hautement industrialisés de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), qui sont par ailleurs tous des alliés des Etats-Unis. Les métaphores planétaires ayant été mises au goût du jour, l'Occident serait ici assimilable au système jovien, Europe étant en effet l'un des satellites de Jupiter. Si le Japon appartient clairement à cet ensemble, c'est beaucoup moins clairement le cas de la Corée du Sud... En outre, suggérer que l'Asie du Nord-Est fait partie de l'ensemble occidental fait abstraction de certains décalages culturels : un Californien et un Allemand ont sans doute plus de chances de se comprendre qu'un Texan et un Coréen.

4.1.3 Un Occident chrétien ?

Une autre définition possible serait alors la communauté eurasiatique “de Vancouver à Vladivostok”, dont l'émergence avait été promue par les diplomates américaine et allemande (James Baker et Hans-Dietrich Genscher) au sortir de la guerre froide - en y retirant les anciennes républiques musulmanes de l'ex-URSS. Selon certains auteurs ayant étudié la question des valeurs transatlantiques, “la grande division se situe encore aujourd'hui entre l'Occident et les pays musulmans, confucéens ou nativistes”⁽⁷⁾. Il est vrai qu'il y a de bonnes raisons historiques et culturelles de voir le christianisme comme un facteur structurant dès lors que nous tentons d'isoler un ensemble culturel “occidental”⁽⁸⁾.

Mais pouvons-nous vraiment dire que la Russie fait partie de la communauté transatlantique ?

En dépit du choix stratégique fait par Vladimir Poutine et de la création d'un Conseil OTAN-Russie, les interrogations historiques sur la place de Moscou vis-à-vis de l'Occident n'ont pas été dépassées. Au demeurant, le pays semble actuellement s'éloigner du modèle de démocratie politique pratiqué en Europe et aux Etats-Unis, et cherche à recréer sa propre sphère d'influence indépendante autour de son territoire. Un auteur en a conclu récemment que “la Russie quitte l'Occident”⁽⁹⁾. Il semble plus raisonnable de voir la Russie moderne comme un allié objectif temporaire du monde occidental dans la guerre contre le terrorisme, comme elle l'avait été dans la guerre contre les puissances de l'Axe. En outre, les enquêtes d'opinion apportent un éclairage précieux. Sur les cartes du WorldValues Survey, la Russie est isolée du monde euro-américain⁽¹⁰⁾. De même les enquêtes du *Pew Global Attitudes Project* révèlent-elles que la Russie est généralement hors du champ transatlantique : sur un échantillon de 15 questions, c'est le cas pour la majorité des réponses russes (9).

Enfin, la définition de l'Occident par l'héritage spirituel et la pratique religieuse ne pourraient exclure l'Amérique latine ; mais ceci reviendrait à étendre la notion de “communauté occidentale” au point de la vider de son sens.

4.2 La thèse de l'exception américaine

Ces fausses pistes ayant été fermées, il reste, pour évaluer l'avenir de la relation transatlantique, à s'interroger sur la thèse de “l'exception

4

L'Occident et l'exception américaine

américaine” au sein, cette fois, de l'ensemble des pays démocratiques industrialisés. L'existence de celle-ci permettrait, en effet, de faire pencher la balance en faveur de la divergence euro-américaine au détriment de la thèse des valeurs communes.

4.2.1 Les manifestations de l'exception américaine

Nous avons vu qu'il était possible de dire que l'Amérique appartient effectivement au même ensemble culturel que l'Europe, même si elle se manifeste souvent par des positions statistiquement “déviantes” révélant notamment un conservatisme plus fort. Mais à de nombreux égards, les Etats-Unis se situent “hors champ”. Il existe pourtant bien une “exception américaine”, qui se manifeste à l'égard de l'Europe mais aussi de l'ensemble des autres pays industrialisés. Cet état de fait, mis en évidence par les travaux du World Values Survey, peut être illustré par quelques points-clés⁽¹⁾.

Les Etats-Unis sont le seul pays du monde qui fasse exception à la corrélation constatée par les sociologues entre enrichissement collectif et déclin de la croyance religieuse. Plus des trois-quarts des Américains appartiennent à une Eglise, et 40 % la fréquentent une fois par semaine⁽²⁾. Près de la moitié des familles américaines précèdent leur repas commun par une action de grâce⁽³⁾. Nous trouvons même 58 % d'Américains pour estimer que l'Amérique n'est pas assez religieuse⁽⁴⁾. L'Amérique est le seul pays industrialisé où nous trouvons une forte majorité de citoyens (59 %) pour considérer que la religion est très importante⁽⁵⁾. Ce

n'est, par exemple, le cas que pour 12 % des Japonais, et 11 % des Français et des Tchèques⁽⁶⁾. Surtout, la religiosité américaine reste une constante. Certes, le nombre d'Américains pour lesquels la religion était considérée comme très importante ou assez importante a diminué avec le temps : il était de 95 % en 1952, et de 65 % en 2004⁽⁷⁾. Mais le nombre d'entre eux disant avoir assisté à un service religieux dans les sept derniers jours est resté stable entre 1939 (41 %) et 2004 (43 %).⁽⁸⁾

Diversité et tolérance religieuses, mais aussi conception très traditionnelle de la religion. La doctrine “créationniste” recueille l'assentiment d'environ 40 % des Américains. Plus de 45 % d'entre eux pensent que Dieu a créé l'Homme il y a moins de 10.000 ans tel qu'il est maintenant⁽⁹⁾ ; 42 % estiment que l'évolution n'a pas eu lieu⁽²⁰⁾ ; 35 % pensent que l'Homme s'est développé sur des millions d'années, mais que Dieu a guidé ce processus⁽²¹⁾. Il y a davantage d'Américains pour penser que les écoles publiques doivent enseigner le créationnisme seul (23 %) que l'évolution seule (12 %)⁽²²⁾. Seulement 26 % d'Américains sont convaincus par les thèses évolutionnistes ; 38 % souhaitent que le créationnisme doit être enseigné à la place de l'évolution⁽²³⁾. 26 % des Américains estiment que la Bible doit être prise au pied de la lettre, et 59 % d'entre eux pensent que l'Apocalypse est destinée à se réaliser⁽²⁴⁾.

Pouvons-nous qualifier cette exception américaine de “protestante” ? Sans doute en partie. Tocqueville y voit la cause d'une nation tournée “moins vers l'égalité que vers l'indépendance”⁽²⁵⁾. Et les travaux du *World Values Survey* confirment

4

L'Occident et l'exception américaine

que la culture religieuse dominante d'une société détermine largement les normes adoptées par les minorités⁽²⁶⁾. Encore convient-il d'apporter deux précisions. D'abord, il y a une spécificité du protestantisme américain. Il s'épanouit, comme le rappelait Edmund Burke, par "la dissidence de la dissidence, le protestantisme du protestantisme"⁽²⁷⁾. Ensuite, la place du catholicisme dans la société civile et politique américaine n'a plus rien à voir avec son statut marginalisé d'autrefois⁽²⁸⁾. Depuis *Roe v. Wade*, la méfiance entre les deux branches principales du christianisme aux Etats-Unis s'est estompée : catholiques conservateurs et protestants évangéliques travaillent désormais main dans la main sur bien des dossiers. Et la Cour suprême comprend dorénavant une majorité de catholiques, ce qui n'était jamais arrivé auparavant.

Les Etats-Unis sont également le pays le plus "patriotique" du monde développé. Ils se distinguent sur ce point nettement de tous les autres⁽²⁹⁾. Aucun autre pays hautement industrialisé n'a à ce point choisi la liberté contre l'égalité, et l'individu contre l'Etat-providence. Il n'y a jamais eu aux Etats-Unis de gouvernement "de gauche" au sens européen du terme. Ils sont, avec la Suisse, la seule démocratie hautement industrialisée dans laquelle la pratique du référendum soit aussi répandue.

Au sein du monde développé, les Etats-Unis sont le pays le plus inégalitaire en termes de revenus⁽³⁰⁾. Les Américains travaillent davantage que tout autre pays industrialisé et ne bénéficient d'aucun congé payé obligatoire⁽³¹⁾. Ils sont le seul pays de l'OCDE qui n'ait pas de système de santé publique couvrant l'ensemble de la

population et qui ne prévoit pas de congé payé de maternité. Ils se caractérisent par un taux exceptionnellement faible de dépense publique dans ce domaine ; 44,4 % de la dépense totale contre quelque 75 % en moyenne dans les pays de l'OCDE⁽³²⁾. Il en va de même pour la dépense sociale en général : elle est de 17,7 % du revenu national disponible, contre quelque 30 % en moyenne dans les pays de l'OCDE⁽³³⁾. Dans le même temps, lorsque nous prenons en compte le total des financements (publics et privés), les Etats-Unis dépensent beaucoup plus que le reste des pays industrialisés pour la santé : 5.635 dollars par tête, contre une moyenne de 2.394 dollars pour l'OCDE⁽³⁴⁾.

Il y a d'ailleurs des liens entre ces différents éléments. Les comparaisons internationales montrent une corrélation entre inégalités de revenus et religiosité⁽³⁵⁾. Une étude récente a également montré, de manière particulièrement intéressante, une corrélation, au sein des sociétés occidentales entre religiosité, d'une part, et ce que l'auteur appelle le niveau de "dysfonctionnement" de la société (taux d'homicides, nombre d'avortements, taux de mortalité juvénile, prévalence des maladies sexuellement transmissibles)⁽³⁶⁾. Ces rapprochements ouvrent des pistes intéressantes, que les sociologues de la "sécularisation" cherchent à interpréter ; leurs travaux suggèrent que l'inégalité sociale et l'insécurité personnelle sont à l'origine du maintien d'un haut niveau de croyance et de pratique religieuse⁽³⁷⁾. En tout état de cause, ils confirment de manière éclatante la thèse de l'exception américaine.

Pour une validation ultime de la thèse de l'exception américaine - ou plutôt "états-unienne"

4

L'Occident et l'exception américaine

- nous pouvons comparer le pays avec son “frère jumeau”, le Canada. Ce dernier présente de nombreuses similarités avec son grand voisin. Dotée d'un immense territoire et formée par des vagues successives d'immigrants, la population canadienne est américaine par bien des aspects : la possibilité de changer son destin, la perception de l'immigration⁽³⁸⁾ ; ou les attitudes à l'égard de la science et de la technologie⁽³⁹⁾. Mais le Canada est, sur bien d'autres thèmes, beaucoup plus européen qu'américain : par exemple en termes de dépense sociale, ou dans les opinions exprimées sur la religion, la sécurité matérielle, la famille, l'autorité, l'homosexualité, ou les OGM⁽⁴⁰⁾. Ainsi n'est-il pas surprenant que les travaux du *World Values Survey* le positionnent, sous forme graphique, comme beaucoup plus proche du Royaume-Uni que des Etats-Unis⁽⁴¹⁾. Les Etats-Unis et le Canada ne sont donc que de faux jumeaux.

4.2.2 Les causes de l'exception américaine

D'où vient cette exception américaine, sur laquelle écrivains, historiens, sociologues, de Karl Marx à Max Weber en passant par Adam Smith et, bien sûr, Alexis de Tocqueville, ont tant disserté ?

Ses causes sont à chercher dans l'essence même du pays, et d'abord dans sa géographie. L'immensité de l'espace américain, son habitabilité remarquable pour un pays de cette taille (les deux tiers du territoire) et l'abondance de ses ressources ont contribué à valoriser la liberté individuelle, la volonté d'entreprendre, ainsi, sans doute, que la propension à utiliser la

force. C'est la thèse de la “Frontière” comme source de l'exceptionnalisme américain, suggérée par Frederick Jackson Turner à la fin du XIX^{ème} siècle. L'Amérique est née dans la violence, celle de la domestication de la nature et de l'esprit de conquête.

Mais ces facteurs n'expliquent pas tout, car ils rendent mal compte de la différenciation avec le Canada, avec lequel les Etats-Unis partagent certaines caractéristiques physiques et historiques. Les origines culturelles du pays sont donc essentielles pour comprendre la spécificité américaine. Celles-ci sont marquées à un double titre par la dimension sacrée : par la liberté religieuse recherchée par les premiers colons bien sûr, mais aussi par la révérence quasi-religieuse pour les institutions du pays. Paradoxalement, la séparation précoce des Eglises et de l'Etat - ou plus exactement la clause de “non-établissement” du Premier amendement - a, sans doute, aussi contribué à la vigueur des mouvements religieux dans le pays : ceux-ci, non financés par l'Etat, ont dû adopter des stratégies de promotion et de visibilité dans un contexte concurrentiel, et ce sont les plus actifs et les plus “enthousiastes” qui ont pris le dessus⁽⁴²⁾. Seymour Martin Lipset explique ainsi que l'exception américaine tient à la manière dont s'est forgée l'identité nationale sur un projet politique dont les fondations institutionnelles ont un caractère quasiment sacré⁽⁴³⁾. Comme le dit Jean-François Colosimo, l'Amérique a “constitué la démocratie en politique religieuse et en religion politique”⁽⁴⁴⁾. Pas de concurrence entre politique et religion, mais une “religion civile, donc, combinaison démocratique de théocratie laïcisée et de laïcité

4

L'Occident et l'exception américaine

sacralisée, de spiritualité libéralisée et de libéralisme spiritualisé”(45). David Gelernter explique que l'idée politique de l'Amérique, marquée par le puritanisme et l'expérience “sioniste” des premiers colons, est d'origine religieuse: il considère, avec nombre d'auteurs américains, que la liberté, l'égalité et la démocratie ont des racines bibliques(46). Il crédite Lincoln d'avoir renoué avec la vision puritaine, et gravé la dimension sacrée dans le marbre de la culture politique américaine à travers des textes tels que le discours de Gettysburg (1863)(47). C'est sans doute Tocqueville qui a le mieux exprimé l'indissolubilité du couple démocratie-religion aux Etats-Unis. Cette dernière doit être considérée comme une “institution politique”, qui “sert puissamment au maintien de la république démocratique” : il ne s'agit rien moins que d'un “christianisme démocratique et républicain”(48).

C'est ce caractère utopique du projet américain qui permet d'expliquer la foi américaine dans les progrès de la science et de la technologie comme moyen de régler les problèmes du monde qui se traduit tout autant par des dépenses d'équipement militaire élevées que par des dépenses de recherche médicale sans commune mesure avec celles des autres pays industrialisés. “Cette croyance exagérée dans la science a des racines historiques. Les colons américains pensaient que le progrès technologique ferait du Nouveau Monde un monde idéal [utopia](49)”. Comme le souligne un analyste français, “nous sommes face à une combinaison inédite, fort éloignée de nos référents, celle d'un Etat constitutionnellement laïque mais sociologiquement empreint de religiosité et constamment traversé par la revendication théocratique”(50).

Gertrud Himmelfarb avance que l'exception américaine est due à une adaptation des enseignements britanniques de l'époque des Lumières : “si l'Amérique est aujourd'hui exceptionnelle, c'est parce qu'elle a préservé certains aspects des Lumières britanniques que les Britanniques eux-mêmes ont laissé de côté, et que d'autres pays (la France, en particulier), n'ont jamais adoptés”(51).

Il est vrai que peu d'Italiens, par exemple, évoqueraient leur Constitution dans les mêmes termes que le font la majorité des Américains...(52) Et il est également vrai que la longévité du système politique américain est remarquable : à force de parler des Etats-Unis, non d'ailleurs sans une certaine condescendance, comme un pays jeune, les Européens tendent à oublier qu'il s'agit de la plus vieille république (1776) et de la plus vieille Constitution écrite (1787) du monde. Patriotisme et religiosité sont ainsi les deux faces d'une même pièce de monnaie. Cet état de fait explique la propension des Américains à appréhender les problèmes en termes moraux, voire absolutistes. Leur culture politique et stratégique reste ainsi profondément inspirée par la fameuse phrase d'Abraham Lincoln : “Let us have faith that right makes might” (Cooper Union Address, 1860).

4.2.3 Une exception européenne ?

Mais ne pouvons-nous pas tout autant affirmer l'existence d'une “exception européenne” ? C'est loin d'être certain. L'existence de “valeurs européennes spécifiques” est sujette à caution. L'article I-2 du projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe définissait les valeurs

4

L'Occident et l'exception américaine

de l'Union de la manière suivante : “L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'Etat de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux Etats membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes”. Il n'y a rien de très original dans ce catalogue. De même l'ambition européenne affichée du “strict respect et [du] développement du droit international, notamment [du] respect des principes de la Charte des Nations-Unies” (article I-4 du projet de Traité établissant une Constitution pour l'Europe) pourrait-elle être reprise par la plupart des pays du monde. Contrairement à une idée répandue, la “sécularisation” de l'Europe à l'époque contemporaine n'est pas non plus un phénomène original au sein du monde démocratique⁽⁵³⁾. Seule la question de la légalité de la peine de mort permet de distinguer clairement l'Europe d'autres pays occidentaux. Elle est maintenue aux Etats-Unis, mais aussi au Japon. De nombreuses enquêtes d'opinion suggèrent l'existence de valeurs partagées par les Européens ; mais à la connaissance de l'auteur, aucune étude n'a jamais démontré l'existence d'une spécificité dans le domaine des valeurs qui distinguerait clairement l'Europe du reste du monde - et notamment de pays tels que les Etats-Unis, le Canada, le Japon ou la Russie. La thèse de l'exception culturelle européenne semble, de prime abord, beaucoup moins convaincante que celle de l'exception américaine.

5 L'avenir : vers une divergence croissante

Tocqueville dit à la fois : “Je ne puis consentir à séparer l'Amérique de l'Europe, malgré l'Océan qui les divise” et, seulement quelques lignes plus loin, “La situation des Américains est donc entièrement exceptionnelle, et il est à croire qu'aucun peuple démocratique n'y sera jamais placé”(1).

Dans le débat “convergences vs. divergences” transatlantiques, si les deux thèses ont leurs mérites, pouvons-nous prévoir que l'une ou l'autre des deux est susceptible de l'emporter à l'avenir ? Il est permis de suggérer que c'est le cas. La thèse d'une différenciation culturelle croissante entre l'Europe et les Etats-Unis semble, en effet, la plus convaincante au regard des évolutions historiques récentes et en cours.

Depuis 1945, nous avons pu observer une divergence croissante entre les systèmes économiques américain et européen. Avant la Seconde Guerre mondiale, les mécanismes de redistribution étaient à peu près analogues des deux côtés de l'Atlantique. La dépense sociale était même plus importante aux Etats-Unis qu'en Europe. De nos jours, l'Amérique et l'Europe ont divergé. Les inégalités aux Etats-Unis sont de plus en plus fortes, notamment en ce qui concerne les revenus(2).

Cette divergence est de plus en plus patente dans le domaine politique : il y a une emprise croissante du conservatisme sur la vie démocratique américaine, chez les Républicains, mais aussi chez les Démocrates. Cette évolution reflète l'importance grandissante, pour des raisons notamment démographiques (migrations), de l'Ouest et du Sud du pays, dont la mentalité est particulièrement marquée par la liberté individuelle, le recours aux armes et l'attachement à la religion. C'est vrai notamment pour le Sud, dépositaire de la rudesse écossaise et irlandaise, et dont les populations ont historiquement fourni l'ossature de l'armée américaine. Le Texas, c'est l'*über*-Amérique. Aux Etats-Unis, le pays légal recouvre ainsi de plus en plus le pays réel : George W. Bush - Texan d'adoption, mais Texan plus vrai que nature - représente mieux l'Amérique que son père George H. W. Bush. De même, Bill Clinton, comme d'ailleurs Jimmy Carter, représentait mieux l'Amérique que John Kennedy. Sur les huit derniers présidents, six sont venus du Sud et deux de l'Ouest(3).

Mais elle révèle, aussi, une évolution sociale. La confiance dans le gouvernement est en rapide déclin : en 1964, 62 % des Américains estimaient que leur gouvernement prenait la plupart du temps des décisions positives ; en 1994, ils n'étaient plus que 19 %(4). L'activisme politique des Eglises est de mieux en mieux accepté : si, dans les années 1960, 53 % des Américains estimaient qu'elles ne devaient pas être impliquées dans la vie politique, trente ans plus tard, une proportion inverse (54 %) n'y voyaient rien à redire(5). En 1960, 40 % des Américains disposant d'un emploi étaient syndiqués ; actuellement,

5

L'avenir : vers une divergence croissante

la proportion est de 13,5 % (contre 40 % en Europe)⁽⁶⁾. La proportion d'Américains estimant que "le succès est déterminé par des forces ne relevant pas de notre contrôle" est tombée de 41 % en 1988 à 32 % en 2003, alors qu'en Allemagne, elle est passée de 59 % à 68 %⁽⁷⁾. L'attachement des Américains aux valeurs traditionnelles est en augmentation depuis 1981⁽⁸⁾. La légalité et la pratique de l'avortement sont de moins en moins tolérées par les milieux conservateurs. Le soutien à la peine de mort, certes stable ou déclinant maintenant, n'en est pas moins passé de 38 % des Américains en 1965 à 69 % en 2003⁽⁹⁾. Et si la criminalité urbaine tend à décliner, les sociologues notent, qu'en parallèle, l'acceptabilité du recours à la force physique n'a cessé d'augmenter, notamment dans la décennie 1990 ; ce qu'un auteur canadien a appelé la "normalisation de la violence"⁽¹⁰⁾.

Clairement, le centre de gravité de l'opinion américaine est de plus en plus à droite⁽¹¹⁾. L'une des explications de cette évolution réside peut-être dans la différence des taux de fertilité dans les milieux conservateurs et libéraux, qui favorise l'accroissement numérique relatif des premiers au détriment des seconds⁽¹²⁾. En 2001, le Texas "produisait" 76,2 enfants pour 1000 femmes en âge de procréer, contre 48,5 pour le Vermont⁽¹³⁾. Parallèlement, les institutions chrétiennes d'éducation ont de plus en plus de succès : elles sont "le secteur du marché de l'éducation connaissant le plus fort taux de croissance"⁽¹⁴⁾. Ceci constitue, sans doute, un autre facteur de droitisation progressive de la société américaine. Enfin, notons que les grandes migrations des décennies 1950-1960 ont forgé une géographie urbaine totalement nouvelle. Les

Etats-Unis sont devenus, vers 1990-1991, le premier pays au monde dans lequel la majorité de la population vit dans les banlieues et c'est justement cette Amérique-là qui vote républicain.

Cette évolution sociétale se conjugue avec celle des politiques publiques. Les références officielles à Dieu sont une innovation relativement récente : les *National Prayer Breakfasts* datent de 1953, l'adjonction de la formule *One Nation, Under God* dans le serment d'allégeance de 1954, l'inscription *In God We Trust* sur les pièces de monnaie de 1955, et l'adoption de cette formule comme devise nationale (au lieu de *E Pluribus Unum*) en 1956⁽¹⁵⁾. La formule *So Help Me God* concluant le serment prêté par les présidents américains est désormais devenue rituelle⁽¹⁶⁾.

Il en est de même pour ce qui est, en politique étrangère, du soutien politique et militaire à l'Etat d'Israël, qui ne date que des années 1960. En 1981, la plupart des Etats interdisaient l'enseignement au foyer ; de nos jours, tous autorisent cette pratique⁽¹⁷⁾. Au cours des années 1980, la plupart des Etats ont fait passer l'âge légal pour la consommation d'alcool de 18 à 21 ans. Depuis 1991, le nombre des Etats autorisant le port des armes à feu est passé, depuis 1991, de 15 à 37⁽¹⁸⁾. De même, les législations étatiques restreignant le droit à l'avortement sont devenues plus nombreuses : une douzaine d'Etats envisagent d'interdire presque totalement cette pratique⁽¹⁹⁾. Pendant la majeure partie du XX^{ème} siècle, le taux d'emprisonnement aux Etats-Unis était du même ordre que celui qui existait en Europe, soit environ 100/100.000 ; il est dorénavant de 700/100.000⁽²⁰⁾. Le "communautarisme", associé

5

L'avenir : vers une divergence croissante

à la tradition américaine, est une novation à l'échelle de l'histoire du pays : jusque dans les années 1960, c'est la logique intégrationniste du "creuset" (*melting pot*), plus proche du modèle français, qui prévalait⁽²¹⁾. Enfin, l'Amérique signerait-elle encore la Charte de l'Atlantique (1941), qui énonçait que les gouvernements alliés ont pour ambition "de garantir, à tout un chacun, de meilleures conditions de travail, le progrès économique et la sécurité sociale" ?

Or l'Europe a, elle aussi, évolué rapidement au cours des cinquante dernières années : en termes de pratique religieuse et de régime juridique s'appliquant aux Eglises⁽²²⁾ ; sur certains thèmes symboliquement importants comme celui de la peine de mort ; ou encore sur le patriotisme et, bien sûr, la souveraineté, au fur et à mesure de la construction européenne. Sur bien des points, l'Europe catholique s'est rapprochée socialement et culturellement de l'Europe protestante, comme d'ailleurs aux Etats-Unis⁽²³⁾. Cette Europe est désormais considérée avec dédain voire méfiance par les milieux conservateurs. Le 11 septembre et l'Irak n'ont pas arrangé les choses : seuls 34 % des Républicains souhaitent voir l'Amérique et l'Europe se rapprocher contre 67 % des Démocrates⁽²⁴⁾. Vue comme un ensemble en déclin du point de vue démographique et culturel, l'Europe est parfois même perçue comme un adversaire : parce qu'elle n'aurait plus la force de s'opposer à l'islamisme qui gangrène ses banlieues, et parce qu'elle serait exagérément favorable aux intérêts du monde musulman. Au risque, prétendument, de devenir une Eurabie⁽²⁵⁾. Les philippiques télévisuelles de Pat Robertson contre une Europe, qui "comme il est écrit dans

la Bible, s'oppose à l'Amérique et à Israël au Moyen-Orient", renouent avec une antienne qui trouve ses origines dans la rupture originelle avec la terre natale des premiers colons. Enfin, la divergence démographique euro-américaine ne peut que conduire à un accroissement de cette différenciation entre les Etats-Unis et ce qu'il sera de plus en plus approprié d'appeler le Vieux continent⁽²⁶⁾.

Au bilan, donc, la thèse de la divergence culturelle semble donc vouée à l'emporter sur celle des valeurs communes.

Conclusion

SO WHAT ?

Quelles conclusions tirer de ces analyses ? D'abord, que le débat sur les valeurs ne se prête guère aux généralisations hâtives dans un sens ou dans un autre et que l'on ne peut faire de la différence de valeurs la cause profonde de la crise transatlantique. Peut-être est-il temps, comme le demandait Kagan en 2002, de cesser de prétendre que les Etats-Unis et l'Europe partagent une vision commune du monde, mais à une double condition.

La première est de rejeter les explications empreintes de condescendance, voire de mépris, qui ont trop souvent cours de part et d'autre de l'Atlantique. Il n'est pas faux de dire que l'Europe et les Etats-Unis vivent de manière *asynchrone*, avec des visions différentes de l'Histoire. C'est l'interprétation de cet état de fait qui pose problème : côté américain, certains suggèrent que l'Europe irresponsable ne veut pas voir le tragique du monde, alors que côté européen, d'autres susurrent que nous avons passé le cap de la modernité alors que l'Amérique vit, elle, une phase de régression historique... Ici encore, nous renverrons les deux thèses dos à dos : nous pouvons volontiers reprocher à l'Amérique de s'être laissé emporter par la passion, mais nous

pouvons tout autant reprocher à l'Europe d'avoir *oublié* la passion.

Pour rendre compte de la différence euro-américaine, les pistes proposées, dans la lignée des auteurs classiques, par Gertrude Himmelfarb (deux expériences de la modernité), par Pierre Rosanvallon (deux conceptions de l'universalisme) ou par Thierry Chopin (deux moments de la démocratie) semblent à la fois plus réalistes et plus fécondes⁽¹⁾. Surtout, elles nous indiquent la voie à suivre : il s'agit de retrouver le chemin du respect de l'autre, sans lequel nous nous aveuglons sur ce qui nous unit encore.

Car la seconde condition est un renoncement à une différenciation européenne erronée. Certes, il n'est pas malsain que l'Europe et l'Amérique puissent représenter deux visages différents de l'Occident. En effet, tout ce qui peut contribuer à briser le mythe d'un Occident en guerre contre l'islam ou le Moyen-Orient est bon à prendre. Encore convient-il de connaître les limites de l'exercice. L'opposition radicale de deux modèles, si commode de ce côté-ci de l'Atlantique pour tenter de définir la nature de l'Europe, est en effet à la fois injuste, mais aussi maladroite ("On se bricole des Occidents", dit André Glucksmann⁽²⁾), et peut-être même dangereuse, dans la mesure où elle est porteuse d'illusions quant à la réalité de la menace terroriste pour l'Europe. L'instrumentalisation des divergences transatlantiques au bénéfice de la construction de l'identité européenne, proposée, entre autres, par Jürgen Habermas, doit ainsi être rejetée.

Au demeurant, nos divergences politiques et

sociales ont-elles vraiment tant d'importance, tant que nous continuons à partager un référentiel culturel et idéologique commun ? Dire "nous avons des valeurs communes", cela ne veut pas dire "toutes nos valeurs sont communes". "Nous partageons des valeurs communes: la liberté, les droits de l'Homme et la démocratie", disait par exemple George Bush lors du sommet de l'OTAN à Prague en 2002⁽³⁾. Ses termes étaient, volontairement ou non, bien choisis, car ils suffisaient à définir l'axe moral de la relation transatlantique. Car dès lors que ce socle idéologique reste intact, pourquoi permettrions-nous à nos divergences de valeurs d'affecter directement la coopération sur des intérêts communs ? Le thème des valeurs ne doit pas être le fondement principal de la relation transatlantique.

Certains objecteront que les gouvernements doivent s'efforcer de refléter les choix et les préférences de leurs populations. Mais si ces gouvernements sont certainement plus sensibles à leurs opinions qu'ils ne l'étaient il y a cinquante ou cent ans, cela ne veut pas dire pour autant que leurs décisions politiques reflètent systématiquement l'état d'esprit des populations de leurs pays - c'est d'ailleurs le fondement même de la démocratie représentative. Ce qui était vrai pour la France et l'Allemagne en 2003 à propos de la guerre d'Irak ne l'était pas nécessairement pour l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni.

Enfin, valeurs communes ou pas, l'intégration croissante des économies européennes et nord-américaines - qui n'a aucunement été affectée par la crise des années 2002-2004 - la

revitalisation de l'OTAN qui intervient désormais même en Asie - et le caractère structurel des menaces du terrorisme et de la prolifération - dont les conséquences affectent tout autant l'Europe que l'Amérique - contribueront en tout état de cause à maintenir l'ancrage des intérêts communs.

Ainsi, pour la communauté transatlantique, "les choix politiques sont plus importants que les changements sociétaux", comme le dit à juste titre Cesare Merlini⁽⁴⁾. Ces choix doivent être faits en pleine connaissance de ce qui nous sépare, "à visage découvert, sans se voiler la face"⁽⁵⁾. Mais l'inverse est également vrai : ils doivent tout autant être faits en pleine connaissance de ce qui nous rapproche et parfois nous unit. Ainsi "la redécouverte d'un monde complexe, aux clivages et aux alignements fluctuants et inattendus, doit amener non au découragement mais à l'espoir de réconcilier engagement et discernement."⁽⁶⁾

Notes

Introduction

(1) Le débat sur la divergence culturelle euro-américaine est ancien. A l'époque contemporaine, sa montée en puissance a connu cinq étapes : 1990 (fin de la guerre froide), 1994 (victoire des Républicains au Congrès), 2000 (élection de George Bush), 2001 (attentats du 11 septembre), et 2003 (invasion de l'Irak). Il a connu son illustration la plus spectaculaire avec l'article de Robert Kagan, "Power and Weakness", *Policy Review*, n° 113, juin 2002.

(2) Dominique de Villepin, *Le requin et la mouette*, Plon, 2004.

(3) Transatlantic Trends 2003, p. 4.

(4) Sur un thème voisin mais avec une perspective plus large on se réfèrera avec profit à Thierry Chopin, *L'Amérique et l'Europe : la dérive des continents ?*, Paris, Grasset, 2006.

Partie I

(1) Enquête citée in John Micklethwait & Adrian Wooldridge, *The Right Nation : Why America Is Different*, New-York, Penguin Books, 2005, p. 310.

(2) Enquêtes citées Micklethwait & Wooldridge, op. cit., p. 310-311.

(3) 65 % des Polonais, 67 % des Italiens, 68 % des Allemands, 70 % des Britanniques, 73 % des Français, et 75 % des Tchèques. Pew Global Attitudes 2003, p. 39.

(4) 35 % des Polonais, 33 % des Britanniques, 27 % des Italiens, 21 % des Allemands, et 11 % des Français. Enquête citée in Stanley R. Sloan, "How Does Religion Affect Relations Between America and Europe ?", *EuroFuture*, hiver 2005, p. 3.

(5) 38 % des Polonais, 33 % des Allemands, 30 % des Canadiens, 27 % des Italiens, 25 % des Britanniques, 13 % des Français et des Tchèques Pew Global Attitudes 2003, p. 115.

(6) Les deux-tiers des Américains se disent "très intéressés par les informations relatives aux découvertes médicales", contre seulement 44 % des Européens. Enquête citée in Richard A. Doyo, "Unhealthy Obsessions", *Newsweek*, 5 mars 2006, p. 51.

(7) Alex Danchev, "How Strong are Shared Values in the Transatlantic Relationship ?", *British Journal of Politics and International Relations*, vol. 7, n°3, août 2005, p. 433.

(8) Entre 1976 et 2006, 1016 personnes ont été exécutées aux Etats-Unis.

(9) OECD Factbook 2006.

(10) Jeremy Rifkin, "Worlds Apart on the Vision Thing", *Toronto Globe and Mail*, 17 août 2004.

(11) La sécurité matérielle est choisie par 57 % des Allemands, 58 % des Polonais, 62 % des Français et des Britanniques, 64 % des Polonais et 71 % des Italiens. Les Canadiens font le même choix avec 52 % (Pew Global Attitudes 2003, p. 105).

(12) Pew Global Attitudes 2003, p. 106.

(13) Alex Danchev, "How Strong are Shared Values in the Transatlantic Relationship ?", *British Journal of Politics and International Relations*, vol. 7, n° 3, août 2005, p. 432.

(14) Alberto Alesina & Edward L. Glaeser, *Combattre les inégalités et la pauvreté. Les Etats-Unis face à l'Europe*, Flammarion, 2005.

(15) Net Social Expenditure, 2005 Edition - OCDE Social, Employment and Migration Working Papers, n°29, 2005 (données de 2001).

(16) L'espérance de vie à la naissance aux Etats-Unis est de

77,2 ans (contre 77,8 ans en moyenne pour l'OCDE), et la mortalité infantile de 7/1.000 (contre 6,1/1.000). OECD Health Data 2005 : How the United States Compares.

(17) 29 % des Polonais, 31 % des Allemands et des Italiens, 44 % des Français, 48 % des Britanniques et des Tchèques. A l'inverse, les Canadiens sont en net désaccord (65 %). (Pew Global Attitudes 2003, p. 108).

(18) Cette divergence de perception ne se retrouve pas dans la réalité : les indicateurs d'ascension sociale sont assez proches des deux côtés de l'Atlantique (voir Alesina & Glaeser, op. cit.).

(19) Voir Pierre Hassner & Bruno Tertrais, "Nouvelles puissances, nouvelles menaces", *Esprit*, février 2006, p. 66.

(20) Louis Gautier, *Face à la guerre*, La Table Ronde, 2006, p. 46.

(21) Joseph Joffe, "European-American relations : the enduring crisis", *Foreign Affairs*, vol. 59, n° 4, 1981, p. 842.

(22) Transatlantic Trends 2003, p. 14.

(23) Pew Global Attitudes 2004, p. 4.

(24) Esther Brimmer, *The United States, the European Union, and International Human Rights Issues*, Center for Transatlantic Relations, Johns Hopkins University, 2002. La Commission a été remplacée en 2006 par un Conseil des Droits de l'Homme.

(25) Jeffrey Kopstein, "The Transatlantic Divide over Democracy Promotion", *The Washington Quarterly*, volume 29, n° 2, printemps 2006, pp. 85-98.

(26) Pew Global Attitudes 2003, p. 101.

(27) Sur ce dernier point voir Brimmer, op. cit., pp. 17.

(28) Rifkin, op. cit.

(29) Mikaël Nichean, "Le communautarisme est-il soluble dans la démocratie ?" *2050*, n° 1, p. 30.

(30) Alesina & Glaeser, op. cit.

(31) Micklethwait & Wooldridge, op. cit., p. 297.

(32) Michael Novak estime ainsi que Saint-Augustin est une référence bien plus appropriée que Thomas Hobbes pour expliquer la culture politique américaine (*North Atlantic Community, European Community. Divergent Paths and Common Values in Old Europe and in the United States*, American Enterprise Institute, 5 août 2003).

(33) Niall Ferguson, "Why America Outpaces Europe (Clue: The God Factor)", *The New-York Times*, 8 juin 2005.

(34) Pierre Rosanvallon, "Europe / Etats-Unis : les deux universalismes", *Le Monde*, 22 février 2005.

Partie 2

(1) Dans le même domaine nucléaire, rappelons que la France est coutumière des réserves et déclarations interprétatives (portée des garanties négatives de sécurité, portée du Protocole I aux Conventions de Genève), et qu'elle refuse traditionnellement de se considérer liée par les décisions et avis de la Cour internationale de justice.

(2) L'argumentation de l'administration Reagan pour refuser de soumettre au Sénat la ratification du Protocole I portait notamment sur deux points. Pour elle, faire bénéficier les combattants n'appartenant pas à une armée régulière des dispositions relatives aux prisonniers de guerre conduisait (1) à décourager le port de l'uniforme et à donner ainsi un avantage tactique aux combattants irréguliers (2) à légitimer la guérilla, voire le terrorisme.

(3) A cette occasion, la Cour a insisté sur la nécessité de "respecter au moins le minimum de protection accordée par la coutume internationale" (opinion majoritaire du juge Stevens).

(4) "Depuis des siècles, le droit international a reconnu qu'il n'est pas nécessaire que les Etats aient subi une attaque pour qu'il soit légal de se défendre contre des forces qui présentent

un danger imminent d'attaque. Les théoriciens et les juristes conditionnaient fréquemment la légitimité de la préemption à l'existence d'une menace imminente - la plupart du temps une mobilisation visible des armées de terre, des marines et des forces aériennes se préparant à attaquer. Nous devons adapter le concept de menace imminente aux capacités et aux objectifs des adversaires d'aujourd'hui". (*The National Security Strategy of the United States of America*, septembre 2002).

(5) Novak, op. cit.

(6) "The insidious wiles of foreign influence", *The Economist*, 1 juin 2005, p. 11.

(7) Nous pouvons en retracer la genèse jusqu'à un article de Robert Kagan, "Coalition of the Unwilling", *The Washington Post*, 17 octobre 2001. Le thème du "multilatéralisme efficace" avait fait l'objet d'une déclaration commune anglo-américaine quelques semaines avant l'adoption de la stratégie européenne (*Effective Multilateralism to Build a Better World*, US/UK Joint Statement on Multilateralism, www.whitehouse.gov, 20 novembre 2003).

(8) Pierre Hassner, *La terreur et l'empire. La violence et la paix II*, Editions du Seuil, 2003, p. 209.

(9) Melvin Small & J. David Singer, "Patterns in International Warfare, 1816-1980", in Small & Singer (dir.), *International War : An Anthology and Study Guide*, Dorsey Press, 1985, pp.7-26.

(10) Etats-Unis : Grenade, Libye, Panama, Irak 1991, Bosnie-Herzégovine, Afghanistan/Soudan, Irak 1997, Yougoslavie, Afghanistan, Irak 2003. Royaume-Uni : Malouines, Irak 1991 Bosnie-Herzégovine, Irak 1997, Yougoslavie, Sierra Leone, Afghanistan, Irak 2003. France : Liban, Tchad, Irak 1991, Bosnie-Herzégovine, Centrafrique, Yougoslavie, Afghanistan, Côte d'Ivoire.

(11) Transatlantic Trends 2003, p. 12.

(12) Transatlantic Trends 2004, p. 12.

(13) Transatlantic Trends 2005, p. 18 et Transatlantic Trends 2006, p.7.

(14) Pew Global Attitudes 2006, p. 2, p. 15.

(15) Transatlantic Trends 2004, p. 23.

(16) Enquête Gallup (2003). Les chiffres mentionnés portent sur les 15 membres de l'Union européenne à l'époque.

(17) Transatlantic Trends 2003, p. 14.

(18) 7 % en France, 46 % en Allemagne, 43 % aux Etats-Unis, 41 % en Royaume-Uni (Pew Global Attitudes 2003, p. 27)

(19) Celles-ci ont une influence positive sur leur pays pour 70 % des Tchèques, 67 % des Britanniques, 66% des Français et des Allemands, 64 % des Canadiens, 60 % des Américains, 58 % des Italiens, et 50 % des Polonais. Pew Global Attitudes 2003, p. 97.

(20) Pew Global Attitudes 2003, p. 101.

(21) Transatlantic Trends 2006, p. 14.

(22) Transatlantic Trends 2005, p. 12.

(23) Jon Meacham, *American Gospel. God, the Founding Fathers, and the Making of a Nation*, New-York, Random House, 2006; extrait publié in *Newsweek*, 10 avril 2006. Meacham rappelle également que le "So help me, God" de la prestation de serment des présidents américains avait été improvisé par George Washington.

(24) Jean-François Colosimo, *Dieu est américain. De la théodémocratie aux Etats-Unis*, Paris, Fayard, 2006, p. 67.

(25) James Piereson, "Under God", *The Weekly Standard*, vol. 9, n° 7, 27 octobre 2003 ; Alistair Cook, "The pledge of allegiance", *Letter from America*, BBC News, 27 octobre 2003.

(26) Stéphanie Baumann, "Tolérance à l'allemande", *Le Monde*, 16 décembre 2005.

(27) Dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle, le Code de procédure pénale prévoit une peine de trois ans d'emprisonnement en cas d'outrage à Dieu.

(28) Le projet proposé au Conseil de l'Europe (que la CEE reprendra par la suite) par Arsène Heitz, représentant douze étoiles d'or sur fond azur, n'était pas explicitement destiné à manifester une tradition particulière. Mais au regard de l'attachement à l'héritage chrétien caractérisant de nombreux membres de la commission chargée de choisir le drapeau, il est difficile de ne pas y voir une référence à Notre Dame de l'Apocalypse (Jean XII,1). En revanche, il est sans doute anecdotique que le projet ait été adopté le 8 décembre 1955, jour de l'Immaculée Conception.

(29) "Inciter à la haine ethnique ou religieuse de cette manière n'est pas acceptable", selon le porte-parole du Département d'Etat (cité in Ivar Ekman, "Some Danes feel abandoned by allies in cartoon rage", *The International Herald Tribune*, 7 février 2006).

(30) Pew Global Attitudes 2003, p. 104. La Pologne fait exception avec une minorité (44 %) d'opinions positives.

(31) 54 % des Britanniques, 55 % des Français, 60 % des Allemands et des Américains. Ibid, p. 109. La Pologne et la République tchèque font exception avec une minorité (28 % et 42 %) d'opinions positives.

(32) 22,8 % en Espagne, 25,6 % en République tchèque, 30,3 % en Italie, 30,8 % au Royaume-Uni, 37,5 % en France et 37,8 % en Allemagne. Net Social Expenditure, 2005 Edition - OCDE Social, Employment and Migration Working Papers, n° 29, 2005 (données de 2001).

(33) Society at a Glance : OECD Social Indicators - 2005 Edition.

(34) Lamo de Espinosa, op. cit., p. 17.

(35) Le modèle dans lequel l'homme pourvoit aux besoins du foyer recueille 13 % d'opinions favorables en France, 18 % en Allemagne, 23 % au Royaume-Uni, 24 % en Italie, 26 % au Canada, 28 % en République tchèque, 37 % aux Etats-Unis, et 39 % en Pologne. (Pew Global Attitudes 2003, p. 113).

(36) Les pourcentages sont plus élevés en Europe : 72 % en

Italie, 74 % au Royaume-Uni, 77 % en France, 83 % en Allemagne et en République tchèque. Mais les Polonais font exception (40 %). Les Canadiens sont plus partagés (69 %). (Pew Global Attitudes 2003, p. 114).

(37) République tchèque : 83 %, Etats-Unis : 81 %, Royaume-Uni : 80 %, Italie : 80 %, France : 75 %, Allemagne : 67 %, Pologne : 60 %. (Pew Global Attitudes 2003, p. 12). Les chiffres pour 1991 étaient légèrement différents (notamment pour la République tchèque et la France), mais allaient dans le même sens.

(38) Samuel P. Huntington, *Who Are We ? The Challenges to American National Identity*, Simon & Schuster, 2004. D'autres enquêtes font apparaître un tableau plus contrasté : en 2005, seulement 29 % des Américains disaient avoir une opinion défavorable de l'immigration en provenance du Mexique et de l'Amérique latine (Pew Global Attitudes 2005, p. 36).

(39) Cette crainte est partagée par 68 % des Italiens, 67 % des Tchèques, 64 % des Américains, 62 % des Polonais, 53 % des Français, 51 % des Allemands et des Britanniques. Pew Global Attitudes 2003, p. 94.

(40) Pew Global Attitudes 2004, p. 4. 13 % est la moyenne des opinions défavorables des Juifs chez les Britanniques (9 %), les Français (11 %), et les Allemands (20 %).

(41) Celle-ci est jugée positive pour leur pays par 69 % des Canadiens, 68 % des Britanniques, 67 % des Allemands, 62 % des Américains, et 60 % des Français. Pew Global Attitudes 2003, p. 85.

(42) 91 % des Allemands, 88 % des Français, 87 % des Britanniques, 86 % des Canadiens, 84 % des Tchèques, 79 % des Italiens, 78 % des Américains et des Polonais. Ibid., p. 71.

(43) Ceux qui estiment que celle-ci doit prendre le pas sur la croissance économique sont 66 % en France, 69 % aux Etats-Unis, 78 % en Allemagne, 81 % au Royaume-Uni, 82 % en Italie. Ibid., p. 111.

(44) National Science Foundation, Science and Engineering Indicators 2006.

(45) 55 % des Américains contre 65 % des Britanniques, 81 % des Allemands et 89 % des Français (Pew Global Attitudes 2003, p. 90).

(46) *National Environment Policy Act, 1969 ; Clean Air Act, 1970; Endangered Species Act, 1973 ; Clean Water Act, 1977.*

(47) Par exemple, la privation sensorielle, la station debout prolongée, ou l'exposition continue à la lumière, ne sont pas considérés comme relevant de la torture.

(48) Simon Petermann : "Guantanamo, ce n'est pas le goulag !", *Marianne*, 25-31 mars 2006.

(49) Enquête IPSOS Public Affairs (2005).

(50) Elle est légale dans 38 Etats, mais cinq ne l'ont pas pratiquée depuis son rétablissement en 1976.

(51) Le Texas est à lui seul responsable d'un tiers des exécutions depuis 1976. www.deathpenaltyinfo.org.

(52) 69 % en 2003 contre 75 % en 1997 selon Harris ; 69 % en 2003 contre 76 % en 1997 selon Opinion Dynamics (www.pollingreport.com).

(53) Enquête citée in Lamo de Espinosa, op. cit., p. 16 ; enquête Euro RSCG (2005), pour la Pologne et la République tchèque.

(54) 51 % : enquête Associated Press / Ipsos (2006). 57 % : enquête ABC News / Washington Post (2005).

(55) 13 à 16 % d'Américains (selon les enquêtes) estiment que l'avortement doit être illégal en toutes circonstances, alors que 23 % des Européens se déclarent opposés à cette pratique : enquête Euro RSCG (2005).

Partie 3

(1) Le critère religieux n'est pas nécessairement prédictif des opinions et des attitudes. Voir Gilles Finchelstein, *Est-il possible de rencontrer un Européen ?*, Euro-RSCG, 2005, qui montre par

exemple la diversité des opinions dans les pays fortement marqués par la culture catholique.

(2) Voir National Science Foundation, Science and Engineering Indicators 2006.

(3) Eurobaromètre spécial n° 225, 2005.

(4) Ibid. L'enquête World Values Survey 2000 mentionne 39 % pour la République tchèque et 100 % pour Malte. L'enquête Voice of the People 2005 (Gallup International) mentionne 36 % pour la Norvège, 51 % pour la République tchèque, 85 % pour la Pologne et 86 % pour la Grèce.

(5) Enquête Euro RSCG (2006).

(6) Enquête GlobeScan / Program on International Policy Attitudes (2006).

(7) OCDE (chiffres de 2004).

(8) Ibid.

(9) Ibid.

(10) Transatlantic Trends 2004, p. 9.

(11) Ibid., p. 18.

(12) Enquête Gallup (2004) citée in Eunice K. Y. Or, "Trust in Religious Institutions does not convey to Church Attendance", *Christian Today*, 23 septembre 2004.

(13) Society at a glance: OECD Social Indicators - 2005 Edition.

(14) Enquête Gallup (2004).

(15) L'Espagne, le Royaume-Uni, les pays scandinaves et ceux du Benelux ont adopté des législations très avancées dans ce domaine, alors que d'autres tels que l'Italie, la Pologne et l'Irlande n'en ont adopté aucune.

(16) Immanuel Wallerstein, *America and the world: the twin towers as metaphor*, Social Science Research Council, 2001.

(17) André Glucksmann, *Ouest contre Ouest*, Plon, 2003, p.30

(18) Micklethwait & Wooldridge, op. cit., p. 263.

(19) Enquête Gallup (2006).

(20) Le Massachusetts autorise le mariage entre personnes du même sexe, le Vermont et le Connecticut ont créé des contrats d'union civique ; à l'opposé, 45 Etats ont interdit le mariage entre personnes du même sexe, notamment dans le Sud.

(21) Les divisions de l'opinion américaine et la polarisation de la vie politique entre Démocrates et Républicains ne se recouvrent qu'imparfaitement (sauf quelques questions telles que la politique étrangère et l'emploi de la force). Voir Pew Research Center for the People and the Press, *Beyond Red vs. Blue. Republicans Divided About Role of Government - Democrats by Social and Personal Values*, Survey Report, 10 mai 2005.

(22) Transatlantic Trends 2005, p. 11.

(23) Ibid., p. 13. Voir aussi sur des thèmes voisins Transatlantic Trends 2004, pp. 26-28.

(24) Transatlantic Trends 2004, p. 27.

(25) Pew Global Attitudes 2006, p. 22.

(26) Voir Micklethwait & Wooldridge, op. cit., p. 101, p. 355.

(27) L'expression "contre-contreculture" est de Gertrude Himmelfarb, *One Nation, Two Cultures*, New-York, Random House, 2001, p. 115. Sur le 11 septembre comme catalyseur d'une alliance des différents courants de la nouvelle droite américaine, voir Bruno Tertrais, *La Guerre sans fin*, Paris, Seuil, 2004.

(28) Pew Global Attitudes 2003, p. 85.

(29) OECD Factbook 2006.

(30) Enquête GlobeScan / Program on International Policy Attitudes (2006).

(31) Glucksmann, op. cit., p. 31.

(32) Emilio Lamo de Espinosa, *A difference that makes a*

difference ? The US and Europe on values and culture, Real Instituto Elcano de Estudios Internacionales y Estratégicos, Working Paper 16/2005, 22 mars 2005, p. 11. Sur ce point, on donnera donc tort à Alex Danchev qui suggère que "la Nouvelle Amsterdam [New-York, NdA] et la Vieille Amsterdam sont aussi distantes l'une de l'autre que Paris, Texas et Paris, France" (Danchev, op. cit., p. 432).

(33) Transatlantic Trends 2006, p. 14.

(34) www.worldvaluessurvey.org

(35) André Sapir, *Globalisation and the reform of European social models*, Bruegel Policy Brief 2005/1, novembre 2005.

(36) Voir Didier Witkowski, "Malgré les crises récentes, la confiance dans la science se redresse", *Le Monde*, 21 août 2001.

(37) L'Irlande est un cas à part. Traditionaliste comme les Etats-Unis, elle est de culture catholique et neutraliste.

(38) President Bush Discusses Iraq Policy at Whitehall Palace in London, 19 novembre 2003.

(39) Voir par exemple James C. Bennett, *An Anglosphere Primer*, Foreign Policy Research Institute, 2002 ; ainsi que David Hackett Fischer, *Albion's Seed : Four British Folkways in North America* (Oxford: Oxford University Press, 1989), qui conteste la thèse d'une "exception américaine".

(40) "An interview with historian Andrew Roberts", *Aspen Institute Berlin*, mai 2004.

(41) L'admiration des néoconservateurs pour Tony Blair les conduit parfois à l'aveuglement : Kagan avance qu'au début des années 1990, ce dernier aurait poussé Bill Clinton à employer la force en Bosnie, oubliant que Tony Blair n'est arrivé au pouvoir qu'en 1997, dix-huit mois après les accords de Dayton. Robert Kagan, *Of Paradise and Power. American and Europe in the New World Order* (Londres: Atlantic Books, 2003), p. 7.

(42) Dans ce domaine, nous retrouvons la même différence

s'agissant de la culture générale scientifique, l'intérêt pour les découvertes, ou la fréquentation des musées et expositions relatifs à ces domaines (National Science Foundation, Science and Engineering Indicators 2006).

(43) Ils sont négatifs pour 89 % des Français, 81 % des Allemands, 65 % des Britanniques, 63 % des Canadiens, et 55 % des Américains. Pew Global Attitudes 2003, p. 90.

(44) Elle est de 71 % aux Etats-Unis, 66 % au Royaume-Uni, 65 % au Canada, 65 % en Allemagne, et 36 % en France. Enquête GlobeScan / Program on International Policy Attitudes (2006).

(45) Les Américains y consacrent 7,2 % de leur PNB, soit un peu plus que la moyenne des pays européens (France : 6,1 % ; Royaume-Uni : 5,9 % ; Allemagne : 5,3%). OECD Factbook 2006.

(46) Micklethwait & Wooldridge, op. cit.

(47) Russell Kirk, *The Conservative Mind. From Burke to Eliot*, New-York: Regnery Publishing, 2001.

(48) Micklethwait & Wooldridge, op. cit., p. 320.

(49) Micklethwait & Wooldridge, op. cit., p. 13.

(50) L'importance de l'Eglise de Scientologie et du culte de Wicca, par exemple, n'ont aucun équivalent en Europe.

(51) Himmelfarb, *One Nation, Two Cultures*, op. cit.

(52) Sur ce thème voir Michael Behrent, "Dieu vote-t-il démocrate ? La gauche américaine en quête d'une théologie progressiste", *La Vie des Idées*, avril 2006.

(53) Berger, op. cit., p. 117. A l'appui de cette thèse, rappelons le prestige de nombreux intellectuels français du 20^{ème} siècle au sein de l'université américaine.

(54) Certains auteurs estiment que l'école écossaise de la modernité (David Hume, Francis Hutcheson, Adam Smith...) doit être traité comme un courant séparé de l'école anglaise. Voir sur ce thème Arthur Herman, *How the Scots Invented the*

Modern World (New-York: Three Rivers, 2002). Voir également Novak, op. cit.

(55) Gertrud Himmelfarb, *The Roads to Modernity. The British, French and American Enlightenments*, Vintage Books, 2004. L'auteur concède volontiers que sa distinction a une valeur essentiellement heuristique, et qu'elle ne recouvre pas des processus historiques totalement séparés : elle reconnaît volontiers les fertilisations croisées qui ont eu lieu entre les trois courants. En outre, elle reconnaît elle aussi l'existence de "Lumières écossaises".

(56) Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Flammarion, 1981, tome I, p. 393.

(57) Karl Marx, *Sur la Question juive*, La Fabrique, 2006, p. 38.

(58) Novak, op. cit.

(59) Colosimo, op. cit., p. 97.

(60) George Weigel, *The Cube and the Cathedral. Europe, America and Politics Without God* (New-York: Basic Books, 2005), p. 53.

(61) Peter L. Berger, "Religion and the West", *The National Interest*, été 2005, pp. 112-119.

(62) Berger, op. cit., p. 117.

Partie 4

(1) Cette partie reprend des thèmes abordés in Bruno Tertrais, "La question occidentale", *Esprit*, août 2004.

(2) Voir Ronald Inglehart, "Globalization and Postmodern values", *The Washington Quarterly*, vol. 23, n° 1, hiver 2000, p. 227; et Ronald Inglehart & Wayne E. Baker, "Modernization, Cultural Change and the Persistence of Traditional Values", *American Sociological Review*, vol. 65, février 2000, p. 29.

(3) Inglehart, op. cit., p. 222.

(4) Conférence de Varsovie (2000), réunissant 106 pays.

(5) Ian Buruma & Avishai Margalit, *Occidentalism : The West in the Eyes of Its Enemies*, Penguin Press, 2004, p. 147.

(6) Inglehart & Baker, op. cit., p. 29; Inglehart, op. cit., p. 227.

(7) Lamo de Espinosa, op. cit., p. 18.

(8) Voir sur ce thème Weigel, op. cit. ; et Bruno Dumézil, *Les racines chrétiennes de l'Europe*, Fayard, 2006.

(9) Dmitri Trenin, "Russia Leaves the West", *Foreign Affairs*, juillet-août 2006.

(10) Inglehart & Baker, op. cit., p. 29; Inglehart, op. cit., p. 227.

(11) Pour les travaux du World Values Survey voir Inglehart & Baker, op. cit., p. 31.

(12) Enquête citée in Micklethwait & Wooldridge, op. cit., p. 310. Selon l'étude World Values Survey, 55 % des Américains fréquentent un lieu de culte une fois par mois (Inglehart & Baker, op. cit., p. 46).

(13) Ibid., p. 8.

(14) Pew Global Attitudes 2005, p. 6. Ce n'est évidemment pas l'avis de la plupart des Européens (seulement 25 à 40 %, selon les cas) ... sauf pour les Polonais, qui sont 56 % à estimer que l'Amérique n'est pas assez religieuse !

(15) 36 % en Pologne, 33 % au Royaume-Uni, 30 % au Canada, 27 % en Italie, 21 % en Allemagne, 12 % au Japon, 11 % en France et en République tchèque. (Pew Global Attitudes 2002, p. 2).

(16) Les pays développés qui s'approchent le plus du chiffre américain sont le Royaume-Uni (33 %) et le Canada (30 %). Pew Research Center For The People & The Press, *Among Wealthy Nations... U.S. Stands Alone In Its Embrace of Religion*, 19 décembre 2002. Cette corrélation a également été mise en évidence par le World Values Survey : voir Inglehart & Baker, op. cit.

(17) Enquêtes Gallup citées in AEI Studies in Public Opinion, *Important Trends on Religion*, American Enterprise Institute (version du 16 décembre 2005).

(18) Ibid.

(19) Enquête Gallup (2004).

(20) Enquête Pew (2005), citée in Laurie Goodstein, "Creationism strongly backed in U.S.", *The International Herald Tribune*, 1^{er} septembre 2005.

(21) Enquête Gallup (2004).

(22) Enquête Harris citée in Jean-Paul Krivine, "La troisième croisade créationniste", in *La Bible contre Darwin, Le Nouvel Observateur* hors-série, décembre 2005 / janvier 2006, p. 27.

(23) Enquête Pew citée in Gerald Bronner, "Avons-nous jamais été darwiniens ?" in *La Bible contre Darwin, Le Nouvel Observateur* hors-série, décembre 2005 / janvier 2006, p. 70.

(24) Enquête Time/CNN citée in Nancy Gibbs, "Apocalypse Now", *Time*, 1^{er} juillet 2002, pp. 41-48.

(25) Tocqueville, op. cit., tome I, p. 393.

(26) Ronald Inglehart & Christian Welzel, *Modernization, Cultural Change, and Democracy. The Human Development Sequence*, Cambridge University Press, 2005, p. 69.

(27) Cité in Gertrude Himmelfarb, *One Nation, Two Cultures*, op. cit., p. 115.

(28) Voir sur ce thème Lexington, "The papal court", *The Economist*, 28 janvier 2006, p. 52.

(29) A l'exception de l'Irlande (cf. supra.). Enquête citée in Micklethwait & Wooldridge, op. cit., p. 313.

(30) Micklethwait & Wooldridge, op. cit., p. 307.

(31) Sylvia A. Allegretto & L. Josh Bivens, "The Influential Tourist", *Foreign Policy*, juillet-août 2006, p. 26.

(32) OECD in Figures - 2005 Edition.

(33) Net Social Expenditure, 2005 Edition - OCDE Social, Employment and Migration Working Papers, n° 29, 2005.

(34) OECD Factbook 2006.

(35) Voir à ce sujet Pippa Norris & Ronald Inglehart, *Sacred and Secular : Religion and Politics Worldwide*, Cambridge University Press, 2004.

(36) Gregory S. Paul, "Cross-National Correlations of Quantifiable Societal Health with Popular Religiosity and Secularism in the Prosperous Democracies", *Journal of Religion and Society*, Volume 7, 2005.

(37) Pippa Norris & Ronald Inglehart, *God, guns and gays : Religion and Politics in the US and Western Europe*, Université de Harvard, 6 septembre 2004 (manuscrit).

(38) Pew Global Attitudes 2002, p. 44.

(39) National Science Foundation, Science and Engineering Indicators 2006.

(40) Cf. le résultat des enquêtes du Pew Global Attitudes Project, ainsi que les travaux de Michael Adams, et notamment *Fire and Ice. The United States, Canada and the Myth of Convergent Values*, Toronto, Penguin Books, 2003.

(41) Inglehart & Baker, op. cit., p. 29.

(42) Micklethwait & Wooldridge, op. cit., pp. 324-325. Cf. la jolie formule de Jean-François Colosimo : "c'est de la compétition des dieux que jaillit le Dieu de l'Amérique" (op. cit., p. 83).

(43) Seymour Martin Lipset, *American Exceptionalism : A Double-Edged Sword* (New-York : W.W. Norton, 1995).

(44) Colosimo, op. cit., p. 25.

(45) Ibid., p. 58.

(46) David Gelemter, *A Religious Idea Called 'America'. How Puritanism Created It, What It Means, Why It Matters*, Bradley Lecture, American Enterprise Institute, Washington, 13 février 2006.

(47) "Fourscore and seven years ago our fathers brought forth on this continent a new nation, conceived in liberty and dedicated to the proposition that all men are created equal (...). We here highly resolve that these dead shall not have died in vain, that this nation under God shall have a new birth of freedom, and that government of the people by the people, for the people shall not perish from the earth".

(48) Tocqueville, op. cit. tome I, p. 392.

(49) Richard A. Deyo, "Unhealthy Obsessions", *Newsweek*, 5 mars 2006, p. 51.

(50) Camille Froidevaux-Metterie, "L'Amérique et Dieu", *Le Monde*, 16 décembre 2005.

(51) Himmelfarb, *The Roads to Modernity*, op. cit., p. 233.

(52) Micklethwait & Wooldridge, op. cit., p. 317.

(53) Entre 1981 et 1998, la pratique religieuse régulière a décliné en Argentine, en Australie et en Inde tout autant qu'en Europe. Inglehart & Baker, op. cit., p. 46.

Partie 5

(1) Tocqueville, op. cit., tome II, pp. 48-49.

(2) Voir Jacques Mistral & Bernard Salzmann, *La préférence américaine pour l'inégalité*, En temps réel, Cahier 25, février 2006.

(3) G.W. Bush, Clinton, G.H.W. Bush, Carter, Johnson, Eisenhower; Reagan, Nixon.

(4) Enquête citée in Micklethwait & Wooldridge, op. cit., p. 68.

(5) Ibid., p. 150.

(6) Ibid., p. 237.

(7) Ibid., p. 312.

(8) Ibid., p. 313.

(9) Enquêtes Harris, 1965-2003 (www.pollingreport.com).

(10) Voir Michael Adams, *American Backlash. The Untold Story of Social Change in the United States*, Toronto, Viking Canada, 2005.

(11) Voir à ce sujet Pew Research Center for the People and the Press, *Beyond Red vs. Blue. Republicans Divided About Role of Government - Democrats by Social and Personal Values*, Survey Report, 10 mai 2005.

(12) Voir Philip Longman, "The Return of Patriarchy", *Foreign Policy*, mars-avril 2006, pp. 56-65.

(13) National Center for Health Statistics, *Vital Statistics of the United States*, 2001, volume 1, février 2005.

(14) Jay Tolson, "The New School Spirit", *US News and World Report*, 14 février 2005.

(15) L'expression "under God" provient du discours d'Abraham Lincoln à Gettysburg (1863) : "that this nation, under God, shall have a new birth of freedom". Il l'avait sans doute lui-même empruntée à George Washington.

(16) Elle ne fait pas partie du serment prévu par la Constitution et aurait été improvisée sur le moment par George Washington. Tous les présidents ne l'ont pas prononcée.

(17) Cette pratique concernerait aujourd'hui quelques deux millions d'enfants. Voir Micklethwait & Wooldridge, op. cit., p. 189.

(18) Ajoutons qu'en 2002, pour la première fois, le département de la Justice a défendu devant la Cour suprême l'idée selon laquelle le Deuxième amendement protégeait le droit des individus à porter des armes (alors que traditionnellement, l'Exécutif avait une interprétation plus stricte, et sans doute conforme à l'esprit de la Constitution, arguant que l'amendement se référait à la possibilité pour

les Etats d'établir des milices). Ibid., op. cit., p. 78.

(19) Ce mouvement a été encouragé par les décisions de la Cour suprême *Webster v. Reproductive Health Services* (1989) et *Planned Parenthood of Southeastern Pennsylvania v. Casey* (1992).

(20) Micklethwait & Wooldridge, op. cit., pp. 300-301.

(21) La catégorisation raciale de la population s'est progressivement affirmée au cours de l'histoire américaine (deux catégories en 1850, quatre en 1860, cinq en 1870, etc.) Ces catégories ont été réduites à cinq en 1977 (six en 1997).

(22) (1) Entre 1981 et 1998, la pratique religieuse a décliné de 15 % en Espagne, 11 % en Pologne et en Lettonie, 10 % en Allemagne, 9 % en Pays-Bas. Inglehart & Baker, op. cit., p. 46.

(2) Séparation de l'Eglise et de l'Etat en Espagne (1975), aux Pays-Bas (1983), en Italie (1984)... l'exception étant la Pologne, qui a rétabli le catéchisme dans les écoles en 1989 et signé un concordat en 1993.

(23) Notons que le Canada évolue lui aussi dans un sens qui le détache des Etats-Unis. Voir Michael Adams, *Fire and Ice*, op. cit.

(24) *Transatlantic Trends* 2005, p. 15.

(25) Bat'Ye'Or, *Eurabia. The Euro-Arab Axis*, Fairleigh Dickinson University Press, 2005.

(26) En 2050, l'âge moyen aux Etats-Unis sera encore de l'ordre de 36 ans, contre 56 ans en Europe (38 ans aujourd'hui).

Conclusion

(1) Thierry Chopin analyse la différence euro-américaine comme l'expression de deux "moments différents d'une histoire commune des transformations de la forme sociopolitique de l'Etat-nation et in fine de la démocratie elle-même". Il suggère que les Américains sont tout autant "post-Européens" que les Européens sont "post-Américains". Th. Chopin, *L'Amérique et l'Europe : la dérive des continents ?*, op. cit., p. 126-127.

(2) Glucksmann, op. cit., p. 32.

(3) Entretien à la télévision tchèque, 12 novembre 2002, www.whitehouse.gov.

(4) Cesare Merlini, "Not so Far Apart - Societal Change and its Impact on Transatlantic Relations", *The International Spectator* n° 2/2004, p. 76.

(5) Sylvie Kauffmann, "Des valeurs transatlantiques pas si communes", *Le Monde*, 3 juin 2003.

(6) Pierre Hassner, "Des clivages complexes et fluctuants", *Le Monde*, 12 octobre 2004.

Déjà parus...

Chypre : une déchirure pour un peuple, un enjeu pour l'Union européenne

Kipros Kibriz, Vesna Marinkovic, Septembre 2006

Les parlements nationaux, un appui pour l'Europe

Hubert Haenel, Juin 2006

Vers l'autonomie des capacités militaires de l'Union européenne ?

Edouard Pflimlin, Mai 2006

Les systèmes de retraite en Europe

Alain Roulleau, Avril 2006

L'Europe et la pauvreté : quelles réalités ?

Sarah Bouquerel
Pierre-Alain de Malleray, Mars 2006

Quelles stratégies énergétiques pour l'Europe ?

Christophe-Alexandre Paillard, Janvier 2006

La politique européenne de coopération au développement

Corinne Balleix, Août 2005

Quels moyens pour l'Europe ? Débat sur le budget de l'Union européenne

Alexandre Muller, Avril 2005

Constitution européenne : deux fois "oui"

Yves Bertoncini, Thierry Chopin, Janvier 2005

L'Union européenne face à l'immigration

Sophie Garcia-Jourdan, Novembre 2004

L'avenir de l'Europe spatiale

Nicolas Werner, Octobre 2004

Laïcité : le modèle français sous influence européenne

Olivier Dord, Septembre 2004

Dérive ou rapprochement ? La prééminence de l'économie transatlantique

Joseph P. Quinlan, Juin 2004

L'Europe, une chance pour la femme

Pascale Joannin, Mai 2004

Le Parlement européen : un défi pour l'influence française

Yves Bertoncini, Thierry Chopin, Avril 2004

L'euro aujourd'hui

François Dutaux-Lombard, Janvier 2004

Vers une bioéthique européenne ? L'exemple de l'embryon humain

Laurence Lepienne, Novembre 2003

La France, grâce à l'Europe

Jean-Paul Betbèze, Septembre 2003

Pour en finir avec l'hécatombe routière

Béatrice Houchard, Juin 2003

Espace pénal commun en Europe : quelles perspectives ?

Jean-François Kriegk, Dominique Barella, Mai 2003

La consolidation des industries de défense en Europe. Et après ?

Hélène Masson, Avril 2003

Créée en 1991, reconnue d'utilité publique, la Fondation Robert Schuman développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu dans les nouvelles démocraties. Elle est devenue une référence en matière d'information européenne, en France, en Europe et à l'étranger.

Centre de recherches français de référence sur l'Europe et ses politiques, la Fondation provoque et stimule le débat européen par la richesse, la qualité et le nombre de ses publications (15 ouvrages, 70 000 exemplaires publiés et diffusés chaque année). Son indépendance lui permet de traiter les sujets d'actualité européenne de manière approfondie et objective. Ses études et analyses apportent aux décideurs des arguments et des éléments de réflexion.

Vecteur d'informations permanent, elle met à la disposition des chercheurs et du public toutes les informations utiles à une bonne connaissance des questions communautaires. Son site internet propose des documents électroniques uniques, notamment une lettre hebdomadaire diffusée à plus de 120 000 abonnés, en 5 langues, et un Observatoire des élections. Des brochures d'information pédagogique sont diffusées en grand nombre à l'occasion de chaque grand évènement européen.

www.robert-schuman.eu

29, boulevard Raspail – 75007 Paris
Tél. : +33 (0)1 53 63 83 00 – Fax : +33 (0)1 53 63 83 01
info@robert-schuman.eu

Rond Point Schuman 6 – B.1040 Bruxelles
Tél. : + 32 (0)2 234 78 26 - Fax : + 32 (0)2 234 77 72
bruxelles@robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN
p.joannin@robert-schuman.eu

Achévé d'imprimer en octobre 2006